



# Rapport d'activité et de développement durable **2015** RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

PRÉSERVER S'OUVRIR TERRITOIRE INSERTION CULTURE DÉVELOPPEMENT  
 ÉCONOMIQUE MUTATIONS SENSIBILISER ENSEIGNEMENTS DÉPLACEMENTS  
 EUROPE RECHERCHE BIODIVERSITÉ SOLIDARITÉ COMMUNICATION SOCIAL  
 ÉQUILIBRE BUDGET QUALIFIER PRATIQUES ATTRACTIF DISPOSITIF  
 SCOLAIRE ENJEUX STRATÉGIQUES ACTIONS NUMÉRIQUE INFORMATION  
 HABITAT TECHNOLOGIE EMPLOI ACCESSIBILITÉ ÉNERGIES RENOUVELABLES  
 MISSIONS COMPÉTENCES SPORTS AVENIR PROTÉGER PROJETS SOUTIEN  
 PROXIMITÉ OPTIMISER ÉGALITÉ OUTILS GESTION ENGAGEMENTS  
 CONNAISSANCES FORMATION TRANSPORTS RESSOURCES NATURELLES  
 CLIMATIQUE PATRIMOINE ESSENTIEL CONTRIBUTION VALEURS  
 PROMOUVOIR ÉVOLUTIONS ÉCOLOGIE DÉMARCHE ESPACES DIALOGUE  
 LIAISONS EXCELLENCE PARTENARIATS MÉDIATION LYCÉES INTERMODALITÉ  
 AMÉNAGEMENT PRIORITAIRE TOURISME GARANTIR OUVRAGES  
 ITINÉRAIRE SERVICES PRÉSERVER S'OUVRIR TERRITOIRE INSERTION  
 CULTURE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MUTATIONS SENSIBILISER  
 ENSEIGNEMENTS DÉPLACEMENTS EUROPE RECHERCHE BIODIVERSITÉ  
 SOLIDARITÉ COMMUNICATION SOCIAL ÉQUILIBRE BUDGET QUALIFIER  
 PRATIQUES ATTRACTIF DISPOSITIF SCOLAIRE ENJEUX STRATÉGIQUES  
 ACTIONS NUMÉRIQUE INFORMATION HABITAT TECHNOLOGIE EMPLOI  
 ACCESSIBILITÉ ÉNERGIES RENOUVELABLES MISSIONS COMPÉTENCES  
 SPORTS AVENIR PROTÉGER PROJETS SOUTIEN PROXIMITÉ OPTIMISER  
 ÉGALITÉ OUTILS GESTION ENGAGEMENTS CONNAISSANCES FORMATION  
 TRANSPORTS RESSOURCES NATURELLES CLIMATIQUE PATRIMOINE  
 ESSENTIEL PROMOUVOIR ÉCOLOGIE ESPACES DIALOGUE LIAISONS



# Sommaire

- 3 Édito du Président de la Région Centre-Val de Loire
- 4 Le territoire de la région Centre-Val de Loire
- 6 Le fonctionnement de l'institution régionale
- 8 La Région Centre-Val de Loire en action
- 10 La Région Centre-Val de Loire en action avec ses structures associées

## 12 Une économie régionale innovante porteuse d'emplois

- 14 ■ Rendre effective la formation tout au long de la vie
- 18 ■ Structurer les filières économiques et encourager l'innovation
- 23 ■ Favoriser l'enseignement supérieur et la recherche
- 25 ■ Focus Développement Durable

## 26 Une éco-région pour tous

- 28 ■ Développer les transports en commun et les modes de déplacement doux
- 32 ■ Préserver la biodiversité et les ressources naturelles
- 36 ■ Freiner le changement climatique et économiser l'énergie
- 39 ■ Focus Développement Durable

## 40 Une région solidaire des générations et des territoires

- 42 ■ Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie
- 48 ■ Développer le territoire
- 53 ■ Favoriser la culture et la créativité
- 58 ■ Inscrire la Région Centre-Val de Loire dans l'Europe
- 60 ■ S'ouvrir au monde et à la solidarité internationale
- 61 ■ Focus Développement Durable

## 62 Une collectivité exemplaire

- 64 ■ Organiser une collectivité efficace
- 67 ■ Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social
- 69 ■ Focus Développement Durable

## 70 Rapport financier

- 72 ■ Des dépenses maîtrisées en adéquation avec les priorités régionales
- 74 ■ Des modalités de gestion qui intègrent une perspective pluriannuelle
- 76 ■ Des recettes contraintes



# Édito

L'année 2015 a renforcé de manière très significative les prérogatives de l'institution régionale, la réforme territoriale confiant désormais aux Régions le rôle prépondérant en matière de développement économique. Malgré un contexte toujours difficile, le soutien à l'activité et à l'emploi ont été plus que jamais au cœur de notre action. Les crédits consacrés aux investissements ont été augmentés, le soutien aux PME innovantes amplifié et les moyens consacrés à la formation professionnelle renforcés.

Les priorités régionales en matière de protection de l'environnement et de restauration de la biodiversité ont été confirmées. L'aménagement équilibré du territoire régional s'est inscrit dans une exigence de solidarité effective entre les espaces ruraux et urbains. Faciliter les mobilités en région, améliorer le cadre de vie des lycéens et apprentis, porter un fort dynamisme culturel sont autant de domaines dans lesquels la Région a consolidé son action.

Le Centre-Val de Loire a ainsi démontré sa détermination à s'engager au service de tous ses habitants. Notre Région n'aurait pu mener à bien ces ambitions sans l'investissement de ses agents

et d'une administration modernisée. Ce rapport d'activité et de développement durable retrace l'ensemble de nos réalisations pour l'année 2015 destinées à améliorer le quotidien des habitants et à préparer l'avenir de notre région.

L'exécutif sortant, conforté dans son action et renouvelé lors des élections régionales est déterminé à mettre en œuvre une nouvelle et ambitieuse étape de l'action régionale. Celle-ci se traduira par un effort d'échange démocratique au plus près des territoires et des habitants autour des enjeux économiques, sociaux et environnementaux essentiels : l'emploi, le soutien aux entreprises, le développement du numérique, l'accompagnement des mutations industrielles et énergétiques.



**François  
BONNEAU,**  
Président  
de la Région  
Centre-Val de Loire



# Le territoire de la région Centre-Val de Loire

## → UNE POPULATION CROISSANTE

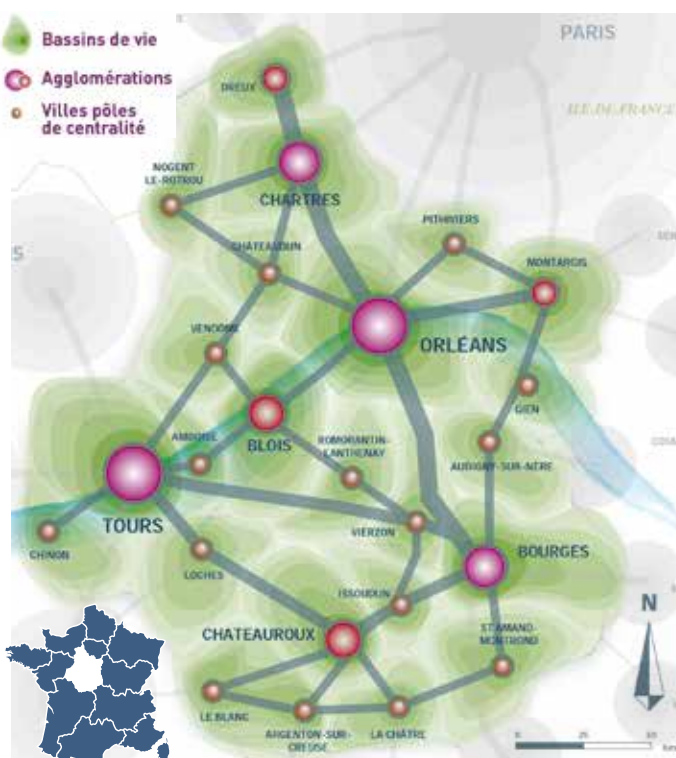
La région Centre-Val de Loire, composée de six départements, est un vaste territoire s'étendant sur 39 000 km<sup>2</sup>, ce qui la place au 6<sup>e</sup> rang des régions françaises<sup>(1)</sup> pour sa superficie. Avec 2,57 millions d'habitants, elle rassemble 4 % de la population métropolitaine. Sa densité est relativement faible : 66 habitants/km<sup>2</sup> contre 117 habitants/km<sup>2</sup> pour la France métropolitaine.

Avec 38 960 nouveaux habitants entre 2008 et 2013, le Centre-Val de Loire est la plus dynamique des régions entourant l'Île-de-France, derrière Nord-Pas-de-Calais-Picardie. En 2040, la population régionale pourrait atteindre 2,8 millions d'habitants.

Le territoire régional comporte 8 agglomérations et 16 pôles de centralité, points d'ancrage du développement économique et social.

Tours et Orléans se situent parmi les villes de niveau européen, par leur poids démographique et économique et par leur rayonnement scientifique et culturel. Bourges rayonne sur une grande partie du sud de la région, et Chartres occupe une position importante en tant que porte d'entrée sur l'Île-de-France.

Blois, Châteauroux, Montargis et Dreux, de par leur offre de services supérieurs notamment, jouent également un rôle particulier dans cette structuration de l'espace régional. Aux côtés de ces agglomérations, 16 pôles de centralité remplissent des fonctions urbaines dans un espace plus rural. Ces pôles régionaux irriguent les 23 bassins de vie de la région.



## POPULATION DES HUIT PRINCIPALES AIRES URBAINES DE LA RÉGION

(SOURCE : INSEE, RP 2013)

| Aire urbaine | Nombre d'habitants |
|--------------|--------------------|
| Tours        | 487 023            |
| Orléans      | 425 495            |
| Chartres     | 145 886            |
| Bourges      | 140 718            |
| Blois        | 127 158            |
| Châteauroux  | 93 009             |
| Montargis    | 70 499             |
| Dreux        | 60 295             |

<sup>(1)</sup> Classement réalisé sur la base des 13 régions métropolitaines actuelles

## → UNE RÉGION FORMATRICE

À la rentrée 2014-2015, environ 536 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés sur le territoire régional. Au fil des années, le niveau de formation des habitants progresse : 16 % de la population régionale détient un baccalauréat ou un brevet professionnel et 21 % possède un diplôme de l'enseignement supérieur en 2012 (contre respectivement 11 % et 14 % en 1999).



## → UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE ET INNOVANTE

Avec un produit intérieur brut de 69 milliards d'euros, la région participe à la création de la richesse nationale à hauteur de 3,4 %.

Le territoire compte environ 992 000 emplois, dont 90 % sont des emplois salariés. Le tertiaire a connu une forte progression depuis les années 2000 et compte aujourd'hui 736 000 emplois. Le secteur représente 74 % de l'emploi régional (79 % au niveau national).

L'économie régionale conserve un caractère agricole marqué. L'agriculture concentre en effet 3,4 % des emplois régionaux (contre 2,5 % en France métropolitaine). La région figure parmi les grandes régions céréalières de France et d'Europe.

La région est également très orientée vers l'industrie : le secteur concentre 16 % des emplois régionaux contre 12 % en France métropolitaine. Elle est dotée de 4 pôles de compétitivité (Cosmetic

Valley, Sciences et systèmes de l'énergie électrique, Élastopôle et DREAM Eaux et Milieux) et d'une dizaine de programmes de coopération par filière.

Dans le domaine de la recherche, le Centre-Val de Loire compte 5 100 chercheurs (en équivalent temps plein). Sa dépense intérieure en recherche et développement s'élève à plus d'un milliard d'euros, ce qui représente 1,6% de son PIB (1,9% en France de province).

Le Centre-Val de Loire affiche un taux de chômage modéré : 9,6 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2015, contre 10 % en France métropolitaine.

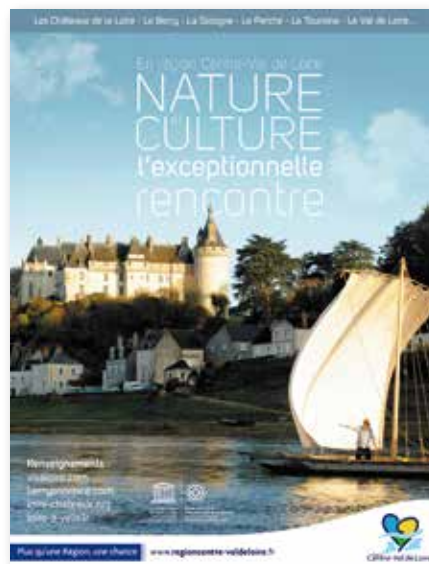
## → UN PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL RICHE

Notre région abrite de nombreux sites naturels dignes d'intérêt tels que la Loire et ses affluents (le Cher, la Vienne, la Creuse...), les massifs forestiers de l'Orléanais et du Perche, les bocages de la Brenne, la Sologne et ses étangs...

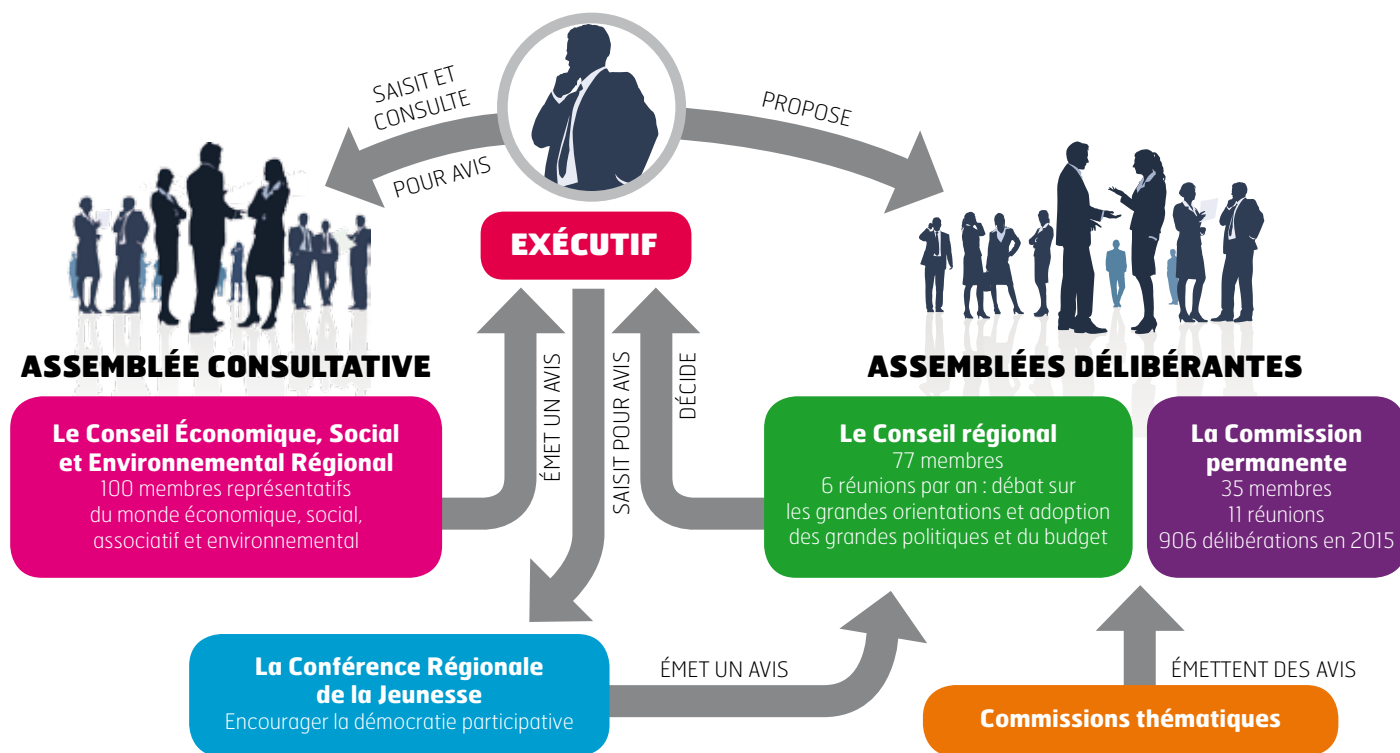
L'eau tient une place très importante dans notre région grâce aux nombreux cours d'eau qui la traversent et aux milliers d'étangs imbriqués aux autres milieux naturels dominés principalement par la forêt (23 % de la superficie régionale). Cette diversité et cette imbrication des milieux contribuent fortement à la diversité écologique régionale.

Grâce à sa richesse faunistique et floristique, la région abrite 3 Parcs Naturels Régionaux (Brenne, Loire-Anjou-Touraine et Perche), 6 réserves naturelles nationales et 5 réserves régionales.

Les cathédrales de Bourges et Chartres sont inscrites au Patrimoine mondial de l'UNESCO tout comme le Val de Loire qui confère une signature et une visibilité mondialement reconnues à notre région.



# Le fonctionnement de l'institution régionale



## L'EXÉCUTIF



### François BONNEAU, Président,

élu par le Conseil régional, prépare et exécute les délibérations, gère le budget et le patrimoine de la Région et dirige les services.

Il est assisté de **Vice-présidents** élus par le Conseil régional et de **conseillers régionaux délégués** désignés par lui.

## LE CONSEIL RÉGIONAL

Elu au suffrage universel direct,  
**il est composé de 77 membres :  
34 femmes/43 hommes en 2015**

Représentatif de chaque département :

- Loiret : 20 élus
- Indre-et-Loire : 20 élus
- Eure-et-Loir : 12 élus
- Loir-et-Cher : 9 élus
- Cher : 9 élus
- Indre : 7 élus

Constitué en 4 groupes :

- **Socialistes Radicaux et démocrates : 31 élus**
- **Écologiste : 9 élus**
- **Union de la Droite et du Centre : 20 élus**
- **Front National : 17 élus**

Il se réunit 6 fois par an pour débattre et voter le Budget régional et les grandes politiques régionales. Il se saisit également de sujets d'actualité.

**En raison du renouvellement du Conseil régional au mois de décembre 2015, ce dernier ne s'est réuni que quatre fois dans cette configuration au cours de l'année.**

## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES DE LA MANDATURE 2015-2021

- **Finances, Fonds européens, Personnel et Fonctionnement de l'administration**
- **Développement économique, Economie sociale et solidaire, Agriculture et Transfert de technologies**
- **Education, Apprentissage, Formations sanitaires et sociales**
- **Aménagement du territoire, Numérique, Politique de la ville et Développement rural**
- **Transports et intermodalité, Transition énergétique et Environnement**
- **Enseignement supérieur et Recherche**
- **Culture, Sports et Coopération décentralisée**
- **Tourisme**
- **Formation Professionnelle**

Se réunissent chaque mois pour émettre un avis sur les rapports présentés au vote des assemblées délibérantes, elles se saisissent aussi de sujets en relation avec leurs compétences et reçoivent régulièrement les partenaires de la Région (SNCF, acteurs économiques, chercheurs, structures culturelles et sportives...) ou vont à leur rencontre (visites d'entreprises, lycées, laboratoires de recherche, exploitations agricoles...).

## LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Le CESER est une **assemblée consultative représentative des organisations socio-économiques de la Région** dont la liste est arrêtée par le Préfet. Présidé par Xavier BEULIN, il est composé de 100 membres désignés par ces organismes pour une durée de 6 ans, organisé en 4 collèges, 4 commissions et 2 sections.

Le CESER se réunit selon la même régularité que le Conseil Régional pour examiner et émettre un avis sur les rapports soumis au vote ou au débat du Conseil régional. Au-delà de ces saisines par le Président du Conseil régional, le CESER s'autosaisit de sujets intéressant le territoire régional afin d'enrichir la réflexion du Conseil Régional.

L'assemblée du CESER a rendu 19 avis sur les questions dont elle a été saisie par le Président du Conseil régional. Elle a adopté 5 rapports sur : l'adaptation au changement climatique en région Centre-Val de Loire, le bénévolat et le lien entre les âges, le fret ferroviaire, le projet de territoire du Perche et la requalification des friches urbaines. Une contribution sur l'avenir de la Région Centre-Val de Loire a été produite dans le cadre de la préparation des élections régionales. Un vœu de soutien au maintien du CEA le Ripault en Touraine a appuyé la démarche de la Région auprès du Gouvernement.

## LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA JEUNESSE

Créée en avril 2011 par le Conseil régional qui a souhaité mettre en place une **instance représentative de la jeunesse de la région Centre-Val de Loire**. Composée de 72 membres répartis dans 6 collèges (lycéens, apprentis, étudiants, représentants des structures d'éducation populaire, demandeurs d'emploi et jeunes en formation professionnelle, jeunes en situation d'emploi).

Les travaux de la CRJ s'organisent au sein de 4 commissions thématiques :

- Éducation, formation et Emploi - Culture, sport, citoyenneté et ouverture au monde
- Environnement et développement durable - Vie quotidienne des jeunes, transport, logement et santé.

Outil au service de la démocratie participative, la CRJ répond à trois objectifs :

- **être un espace de dialogue** entre ses membres mais également avec les élus régionaux
- **être un espace de formation** à l'exercice d'une citoyenneté active
- **être une force de proposition** en formulant des avis sur les politiques publiques régionales et relayant les attentes des jeunes de la région Centre-Val de Loire.

Elle est régulièrement saisie par le Président du Conseil régional pour émettre un avis sur des rapports présentés au Conseil régional.



## LA COMMISSION PERMANENTE

**Élue par le Conseil régional, elle est composée du Président, des Vice-présidents et de 11 autres membres représentatifs des groupes politiques.** Elle a reçu délégation du Conseil régional pour prendre les décisions sur les très nombreux dossiers instruits par les services et se réunit une fois par mois.

**906 délibérations** ont été adoptées en 2015 se traduisant par plusieurs milliers de subventions, l'actualisation et l'adoption de cadres d'intervention régionaux, des centaines de contractualisations avec les partenaires de la Région.

# La Région Centre-Val de Loire en action



# → LES DÉCISIONS 2015

## Finances :

- Adoption du CPER et du CPIER Loire 2015-2020
- Vote du Budget, du Compte administratif et des Décisions Modificatives
- Adoption de la convention d'application du contrat de Plan État/Région 2015-2020 (environnement, maîtrise de l'énergie et développement durable) et des cahiers des charges des dispositifs relevant du volet territorial (biodiversité, PNR, soutien au développement local, espaces publics numériques, restructuration de friches, santé)
- Projet "optimisation" - Simplification de la gestion des subventions
- Création du GIP Centrachats

## Éducation :

- Nouvelle contractualisation avec les autorités académiques et les lycées au service de l'ambition régionale en faveur de la réussite éducative
- Poursuite des actions éducatives, de prévention santé et de soutien à la mobilité européenne dans les lycées et CFA
- Lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration scolaire des lycées
- Extension et restructuration de l'externat et de la vie scolaire Lycée J Guehenno à St Amand Montrond, de l'internat du lycée agricole Touvent à Châteauroux et du lycée Edouard Vaillant à Vierzon ainsi que de l'internat et du pôle scientifique du lycée Choiseul à Tours
- Construction d'un gymnase au lycée Grandmont à Tours
- Subvention à La Mouillère-Ecole d'Horticulture d'Orléans pour la restructuration des locaux de fleuristerie jardinerie et le financement de matériel informatique
- Subvention à la Chambre de Métiers de l'Indre pour la restructuration du pôle alimentaire du CFA interprofessionnel de l'Indre
- Adoption du dispositif "Apprentissage parcours gagnant" : sécurisation du parcours à l'amont de l'apprentissage et maintien en formation des jeunes en rupture non volontaire de contrat
- Lutte contre le décrochage : prise en charge des jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme national ou certification professionnelle et subvention au CFA interprofessionnel d'Eure et Loir dans le cadre d'une expérimentation nationale
- Soutien financier à la mise en place d'un réseau de développeurs de l'apprentissage

## Enseignement supérieur - Recherche :

- ARD 2020 : sélection d'un 4<sup>e</sup> projet, "PIVOTS", en partenariat avec le pôle de compétitivité DREAM Eau et Milieux, le CNRS, l'INRA et l'Université d'Orléans
- Engagement vers l'université confédérale Léonard de Vinci (COMUE interrégionale Centre-Val de Loire, Poitou Charentes, Limousin) et la création du Grand Etablissement Centre-Val de Loire (coopération renforcée entre les établissements d'enseignement supérieur)
- Financement de la restructuration des amphithéâtres de Sciences de l'Université d'Orléans et de l'IUT de Bourges et de la réhabilitation de l'IUT Jean Luthier à Tours
- Soutien aux programmes de recherche d'initiative académique et d'intérêt régional
- Subvention à l'ERTS pour l'aménagement du site de La Mothe et au département du Cher pour les aménagements et les équipements relatifs à la plateforme sanitaire et sociale de Bourges
- Soutien aux projets numériques 2015 de la CVLU
- Soutien aux projets de recherche collaboratifs des pôles de compétitivité
- Soutien aux laboratoires de recherche et aux plates formes de transferts de technologies

## Transport et mobilité :

- Financement des études de projet d'aménagement du cœur de gare du bâtiment voyageur de la gare de Chartres et des études et prestations préalables au lancement de la phase projet de réouverture aux voyageurs de la ligne Orléans-Châteauneuf
- CPER 2015-2020 : - financement des études préliminaires du projet de modernisation du nœud ferroviaire de Tours St Pierre des Corps - Etude de mise en cohérence du Nœud ferroviaire d'Orléans
- Opérations de rénovation confort de 16 automoteurs bi-caisses et tri-caisses et de pose de dispositifs de sécurité sur le matériel de la ligne du Blanc Argent
- Motion en faveur du soutien du tracé Ouest de la ligne LGV-POCL
- Subvention à l'EPIC "aéroport Châteauroux Centre" pour la promotion de la ligne Châteauroux-Nice

## Économie - Emploi - Formation professionnelle :

- Lancement de l'appel à projets "Usine du futur" au bénéfice de PME du secteur de la sous-traitance industrielle, de l'artisanat de production et des services à l'entreprise
- Soutien à 39 Projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets INNOVATION 2014 pour 4,3 M€
- Prêt "Usine du futur Centre Val de Loire" de la BPI : attribution d'une dotation régionale pour bonification du prêt
- Soutien aux associations "AGREENTECH VALLEY" et "Fablab Orléanais" pour leurs lancement et actions en 2015
- Mesure exceptionnelle de soutien aux élèves : 2M€ pour l'aide au maintien du capital animal
- FEADER : appels à projets 2015- 2016 "Plan de compétitivité et d'adaptation des entreprises agricoles" et "Formation-transfert de connaissances" - Appel à projets 2015 "Accompagner l'investissement productif dans les propriétés forestières", "Transformation du bois dans les zones rurales" et "Investissements agricoles et investissements forestiers - Aides à l'installation de jeunes agriculteurs"
- Adoption du contrat de filière alimentaire 2015-2017 pour des engagements forts auprès des professionnels
- Adoption du programme Herbe et Fourrages 2015-2016
- Adoption du Plan régional agriculture biologique 2015/2017 "Ambitions 2017"
- Adaptation au FEADER des fiches techniques des CAP filières et approbation du nouveau cadre d'intervention des aides à l'investissement matériel et bâtiment dans le domaine agricole
- Convention partenariale 2015-2017 avec Pôle Emploi et l'AGEPHIP pour l'insertion des travailleurs handicapés
- Subvention au CREPS de Bourges pour la mise en œuvre de formations professionnelles dans le secteur de l'animation et du sport

## Environnement :

- Financement de la rénovation énergétique des bâtiments et des énergies

renouvelables : lancement d'une étude pour la mise en place d'un Service Public régional de l'Énergie

- Adoption de la convention régionale 2016-2020 pour une éducation à l'environnement et au développement durable en région Centre Val de Loire
- Accord cadre régional 2015-2016 ADEME/Région en faveur de l'emploi et des compétences pour la rénovation énergétique des bâtiments
- Convention de partenariat avec les territoires engagés dans une "Plate-forme locale de rénovation énergétique de l'habitat privé"
- Subvention à l'association Partip-action dans le cadre de la participation de la Région au débat citoyen planétaire 2015 - Climat Energie
- Lancement de l'appel à initiatives "COP21"
- Avis de la Région sur les projets de SDAGE et les programmes de mesures 2016-2021 des bassins Loire-Bretagne et Seine-Normandie
- Approbation du plan de gestion 2015-2026 de la réserve naturelle régionale des terres et Etangs de Brenne, Massé-Foucault et du plan de gestion 2015-2020 de la réserve naturelle régionale du Marais de Taligny
- Lancement de l'appel à projets "Economie Circulaire en région Centre Val de Loire" 2015

## Aménagement du territoire :

- Définition des orientations thématiques des futures contractualisations 2015/2020 avec les Départements
- Approbation des conventions 2015-2020 avec les Départements de l'Indre, du Cher, d'Eure et Loir, d'Indre et Loire et du Loir et Cher
- Filières locales : stratégie de développement et programme d'action pluriannuel des filières locales "Noix en Loir et Cher", "fromage le Trèfle du Perche", AOC Touraine Amboise et AOC Quincy et Reuilly
- Adoption des programmes d'action des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale des Portes franciliennes, du pays Gâtinais, du Pays Sancerre Sologne,
- Adoption des contrats de ville de Gien, de l'agglomération de Montargis, de l'agglomération Orléans Val de Loire, de la communauté de communes du Sullias et de Pithiviers, des villes d'Amboise, Nogent le Rotrou et Issoudun, de l'agglomération TOURS+, des villes de Chartres, Romorantin-Lanthenay, Châteauneuf, Bourges, Dreux, Vendôme, Vierzon et Blois
- Convention de financement pluriannuel avec les syndicats mixtes "Loir et Cher numérique", "Réseau d'Initiative Publique 36" et "Touraine Cher numérique" pour le déploiement du très Haut Débit sur les territoires du Loir et Cher, de l'Indre et du Cher

## Culture :

- Convention Région/Départements de l'Eure et Loir et de l'Indre : subventions pour le renouvellement des espaces publics et des expositions permanentes du COMPA et pour les travaux de rénovation du circuit de visite du château de Valencay
- Soutien à la Ville d'Orléans pour l'organisation du festival "Orléans Jazz"
- Adoption de la convention cadre relative au fonctionnement du Théâtre d'Orléans
- Conventions triennales et annuelles avec l'association Parcs et Jardins en région Centre et l'association en région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie
- Convention d'objectif 2015-2017 entre l'État, la Région et l'Agence régionale CICLIC
- Renouvellement du soutien aux institutions culturelles présentes en région : scènes nationales, ensembles de musique, compagnies de théâtre et de danse, Printemps de Bourges

## Tourisme - sport et jeunesse :

- Convention de partenariat 2015-2018 avec Manche tourisme et le CRT pour le développement de la véloroute "Paris - Le Mont Saint Michel"
- Conventions avec le Département d'Indre et Loire et le pays vallée du Cher et du Romorantinais pour la mise en œuvre de la véloroute "Cher Berry à vélo" et avec les communautés de communes du Val de l'Indre et de Sainte-Maure-de-Touraine pour la mise en œuvre de la véloroute "Saint Jacques à vélo via Tours"
- Soutien au développement des structures de tourisme pour tous
- Modification du cadre régional d'intervention en faveur de la filière touristique batellerie traditionnelle de Loire
- Attribution d'une subvention à la FF Tir pour la construction du Centre National de Tir Sportif de Châteauroux
- Attribution de subventions aux parcours d'excellence sportive territoriaux au titre de la saison 2014/2015
- Maintien du soutien aux clubs sportifs, aux athlètes et aux manifestations sportives

## Europe et coopération décentralisée :

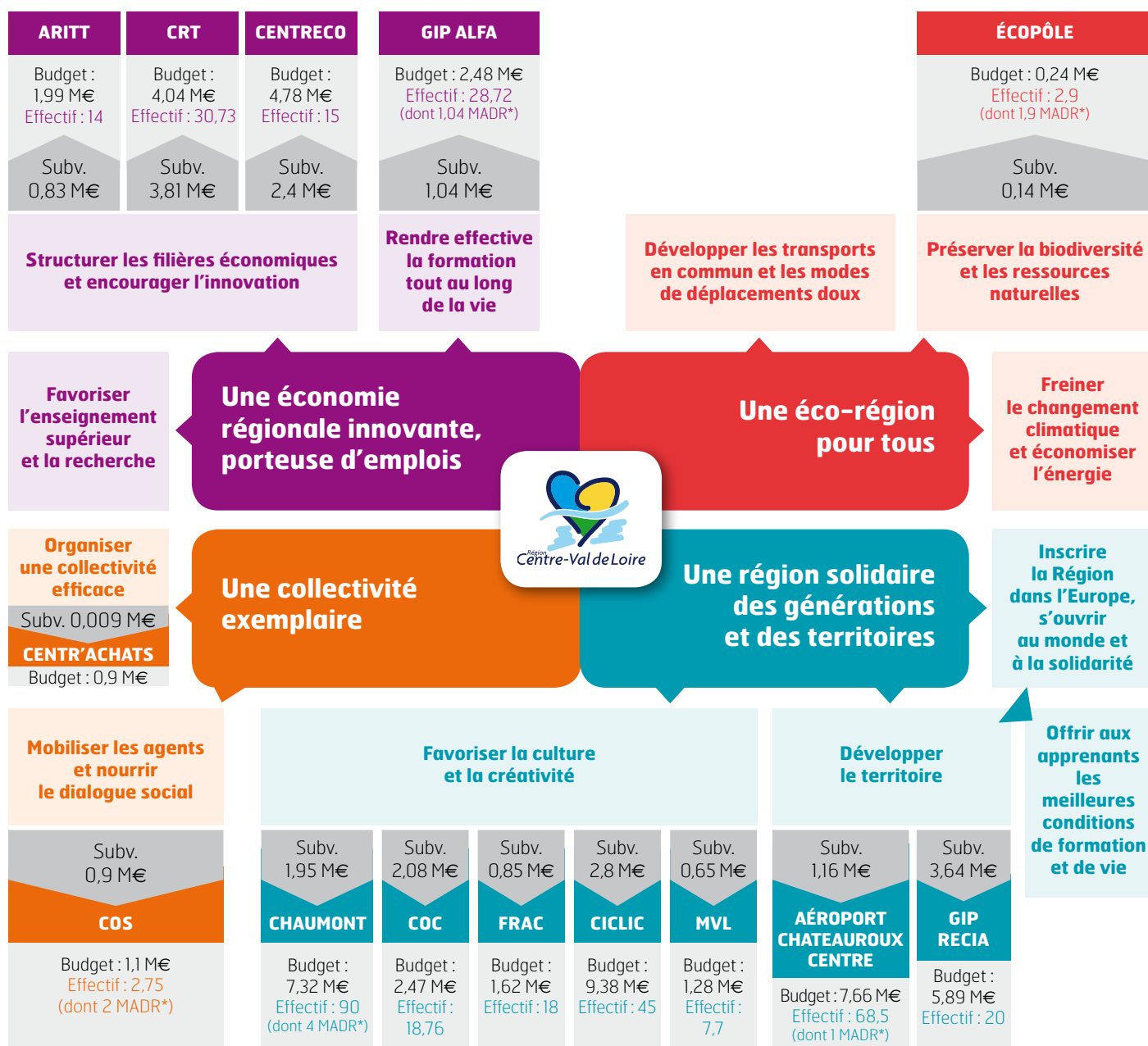
- La Région autorité de gestion pour l'ensemble des fonds européens (PO FEDER / FSE-PO Loire- FEADER)
- Programme de développement rural FEADER 2014-2020, soutien à l'agriculture et à la ruralité : sélection de 23 projets LEADER
- PO FEDER/FSE : appel à projets tiers lieux d'innovation numérique
- Soutien de projets dans le cadre du dispositif CAP'EURO
- Région du Gorgol en Mauritanie : soutien au fonctionnement d'un centre de ressources régional et à un projet d'appui aux filières économiques
- Aide humanitaire d'urgence en faveur des migrants versée à la Croix Rouge Française, à l'association "Fonds solidarité Sida Afrique" en faveur des populations victimes du sida en Afrique et à l'association Solidarité France Kurdistan 37 en faveur des réfugiés Kurdes
- Soutien au lycée agricole d'Amboise pour son projet de formation œnologie à Changsha (Chine)
- Accord de coopération interrégionale Région Centre Val de Loire- Région Pays de la Loire
- Soutien aux projets de jumelages européens et de coopération internationale dans les zones de coopération de la Région Centre-Val de Loire

# La Région Centre-Val de Loire en action avec ses structures associées

Pour définir et mettre en œuvre ses stratégies et ses politiques publiques, la Région s'appuie aussi sur l'action de structures associées. Le nombre de partenaires avec lesquels la Région entretient des relations de proximité va au-delà de ces opérateurs. Toutefois, ces derniers se différencient notamment par :

- **Une création** à l'initiative de la Région ou conjointement avec l'État,
- **Des missions statutaires** en lien direct avec les politiques publiques régionales,
- **Une représentation de l'institution régionale** au sein des conseils d'administrations.

La Région leur verse chaque année une dotation pour conduire les missions, objectifs et activités qu'elles proposent, et sur lesquels les deux partenaires s'engagent contractuellement.



## L'ARITT

**Association Régionale pour l'Innovation et les Transferts de Technologies en région Centre-Val de Loire**

[www.arittcentre.fr/](http://www.arittcentre.fr/)

Favorise les partenariats recherche-industrie afin d'améliorer les mécanismes de transfert de technologies et de renforcer le potentiel innovateur des entreprises en région Centre-Val de Loire.

## Le CRT

**Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire**

[www.visaloire.com/](http://www.visaloire.com/)

Contribue à la définition de la stratégie et à la mise en œuvre de la politique du tourisme définie par le Conseil régional. Il assure les actions de promotion touristique de la région en France et à l'étranger et mène une mission permanente d'observation de l'économie touristique.

## CENTRECO

**Association de développement économique de la région Centre-Val de Loire**

[www.centreco.regioncentre.fr/](http://www.centreco.regioncentre.fr/)

Contribue au développement économique et social de la région Centre-Val de Loire, en partenariat avec les acteurs concernés ; conduit une mission d'information, facilite l'expertise en matière de développement économique ; participe à la promotion de l'action et de l'image économique de la Région ; participe au développement international des entreprises de la région Centre-Val de Loire, par la présence sur les grands salons nationaux et internationaux.

## Le GIP Alfa Centre

**Groupe d'Intérêt Public Alfa Centre**

[www.alfacentre.org/](http://www.alfacentre.org/)

Stimule, facilite, construit de nouvelles coopérations entre les acteurs publics et socio-économiques intervenant dans le champ de l'emploi et de la formation, prenant en compte les mutations économiques et sociales ainsi que les approches territoriales.

## Le COS

**Comité des Œuvres Sociales du personnel de la Région Centre-Val de Loire**

Met en œuvre en faveur des agents adhérents, toutes les formes d'activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs, et fait bénéficier ses membres de tous les avantages qu'il peut négocier.

## Le domaine régional de Chaumont sur Loire

[www.domaine-chaumont.fr/](http://www.domaine-chaumont.fr/)

Outre l'organisation du Festival des jardins, le domaine met en valeur le patrimoine du château et de son parc, au cœur du projet de Centre d'arts et de nature développé par sa direction. La programmation artistique permet de découvrir des plasticiens de renom et enrichit la perception du monument et de son environnement, en tant que site du "Val de Loire" inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'établissement sensibilise aux enjeux du paysage et développe des actions de formation.

## COC - Culture O Centre

**Agence Culturelle de la Région Centre-Val de Loire**

[www.cultureocentre.fr/](http://www.cultureocentre.fr/)

Joue un rôle pilote dans l'accompagnement stratégique de l'aménagement culturel de territoire. En accompagnant les artistes, les collectivités et les opérateurs culturels, Culture O Centre contribue à la mise en œuvre des projets artistiques et culturels de la région Centre-Val de Loire et œuvre à la mise en réseau de ses acteurs.

## Le FRAC Centre

**Fonds Régional d'Art Contemporain du Centre-Val de Loire**

[www.frac-centre.fr/](http://www.frac-centre.fr/)

Constitue, conserve, diffuse une collection d'œuvres et d'ensemble d'œuvres d'art contemporain ; participe au développement, à la diffusion et à la connaissance de toutes les formes de la création contemporaine ; sensibilise le public de la région Centre-Val de Loire à l'art contemporain.

## La Mission Val de Loire (MVL)

**Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire**

[www.valdeloire.org/](http://www.valdeloire.org/)

Regroupant les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, la Mission coordonne, anime et participe à la mise en œuvre et au suivi du programme d'action "Val de Loire patrimoine mondial". Elle assure la gestion du label Unesco, favorise l'appropriation du concept "Val de Loire patrimoine mondial", impulse des actions expérimentales et innovantes dans les domaines de l'environnement, de la formation, de la culture.

## CICLIC

**L'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique**

[www.ciclic.fr/](http://www.ciclic.fr/)

Issue du rapprochement des agences Livre au Centre et Centre Images, l'agence créée en partenariat avec l'État, contribue au développement des secteurs du livre, de l'image animée et de la culture numérique en région Centre-Val de Loire. Organisé en 6 pôles (Cinéma et audiovisuel, livre, patrimoine, diffusion, éducation et information, territoire et développement numérique), ses missions sont la formation, la sensibilisation des regards, la recherche pédagogique, la création, la diffusion culturelle, la conservation et la diffusion du patrimoine.

## LE GIP RECIA

**Groupe d'Intérêt Public Récia (Région Centre Inter Active)**

[www.recia.fr/](http://www.recia.fr/)

Centre de ressources et de compétences régional autour du numérique ; support d'expérimentations, de mutualisations et de prestations de services, animateur de la communauté régionale des technologies de l'information et de la communication (TIC).

## L'aéroport Châteauroux Centre-Val de Loire

[www.chateauroux-airport.com/](http://www.chateauroux-airport.com/)

Réalise, exploite, entretient, renouvelle, et assure le développement et la promotion d'ouvrages, terrains, bâtiments, installations, matériels, réseaux et services nécessaires au fonctionnement de l'aérodrome, aux activités aéronautiques, industrielles et de formation sur la plateforme, et plus généralement à toutes autres activités contribuant au développement de l'aéroport.

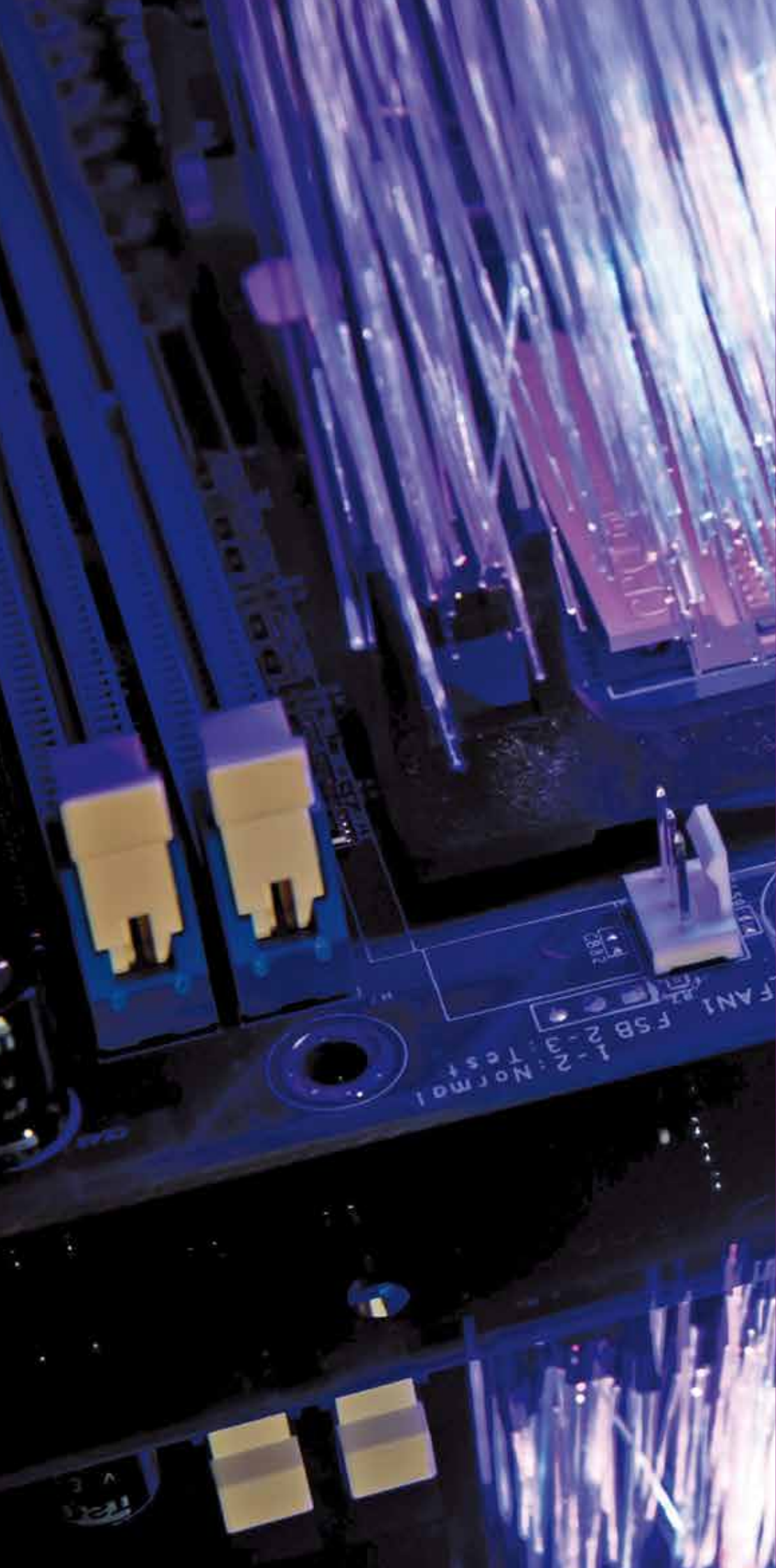
## L'ÉcoPôle de la région Centre-Val de Loire

[ecopole.regioncentre.fr/](http://ecopole.regioncentre.fr/)

Réunissant les associations régionales de protection de l'environnement et de gestion des espaces naturels et la Région, il sensibilise le public aux grands enjeux environnementaux, assure la professionnalisation des acteurs de l'environnement et la mise en œuvre d'un observatoire régional de la biodiversité.

## Centr'Achats

Met à disposition de ses adhérents des accords-cadres ou marchés à bon de commande, sans achat/revente. L'enjeu est de répondre à des besoins croissants d'optimisation de la dépense publique, en mutualisant les achats et les ressources de plusieurs acteurs publics. L'objectif est de réaliser des économies d'achats dans une démarche responsable, durable et respectueuse des fournisseurs et du tissu économique local ; mais également d'apporter un service et une expertise aux adhérents.



**Rendre effective  
la formation  
tout au long  
de la vie**



**Structurer  
les filières  
économiques  
et encourager  
l'innovation**



**Favoriser  
l'enseignement  
supérieur  
et la recherche**



# Une économie régionale innovante **porteuse d'emplois**

L'année 2015 a confirmé les priorités de notre Région en faveur de l'activité économique à travers un soutien fort à l'innovation et à l'emploi.

Un effort conséquent a ainsi été mis en œuvre pour adapter et développer une offre de formation innovante et rendre effective l'orientation tout au long de la vie par le déploiement du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO).

Les formations en faveur des demandeurs d'emplois ont en particulier été renforcées avec des fonds réactifs dédiés et l'emploi des jeunes favorisé notamment par la sécurisation des parcours d'apprentissage et la tenue de forums pour l'emploi.

La structuration des filières économiques a été poursuivie et l'innovation encouragée à travers de nouveaux appels à projets, le soutien aux dynamiques de réseaux et la signature de conventions avec les chambres consulaires et la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.

La création et la transmission d'entreprises, notamment auprès des jeunes, ont bénéficié d'un accompagnement renforcé, ainsi que l'entrepreneuriat au féminin. La création de la marque Val de Loire et les aides à l'innovation touristique ont contribué à ces efforts.

La croissance des entreprises a été favorisée à travers les différentes aides aux projets d'innovation incluant désormais le secteur de l'économie sociale et solidaire, domaine conforté par la consolidation du dispositif Cap'Asso.

La mobilisation forte en faveur de l'enseignement supérieur et de la vie étudiante s'est traduite par un fort soutien à la modernisation des locaux et la recherche a connu des avancées notables grâce au dispositif régional Ambition Recherche et Développement 2020.

L'ensemble de ces efforts s'est inscrit dans une perspective de développement durable conditionnant les aides aux entreprises, favorisant par ailleurs l'économie circulaire, la transition vers le bio, le développement local, et un tourisme responsable.

**La Région Centre-Val de Loire a mobilisé 198 979 400 € pour le déploiement de ces actions.**



# Rendre effective la formation tout au long de la vie

En prenant appui sur le Service Public Régional de l'Orientation, la Région Centre-Val de Loire souhaite apporter aux habitants une information de proximité et de qualité sur les réponses en matière de formation et faciliter leur accès. Des parcours personnalisés de formation ont été proposés à des jeunes (dont ceux en lycées et CFA), à des demandeurs d'emploi et des salariés fragilisés de notre région. En 2015, **108 556 600 €** ont été investis dans une offre de formation, souple et adaptée, qui a notamment permis de lutter activement contre le chômage, de sécuriser les parcours professionnels des actifs et de répondre aux besoins des entreprises.

## ➔ ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION ET FAVORISER L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LE VIE

### La carte des formations

La Région, l'État et les partenaires sociaux partagent la volonté de mettre l'emploi au cœur des stratégies régionales en s'appuyant en particulier sur une offre de formation cohérente, concertée et complémentaire entre les statuts. Avec la création de 639 places de formation, du niveau V au niveau I, la carte des formations à la rentrée 2015 est une carte dynamique et volontariste, qui répond aux évolutions démographiques, aux besoins des secteurs économiques prioritaires, au maillage territorial et à la nécessité d'élévation du niveau de qualification des jeunes.

#### CHIFFRES CLÉS

21 nouvelles formations en  
apprentissage, soit + 353 places

31 nouvelles formations (ou ajustements)  
sous statut scolaire,  
soit + 286 places



## CHIFFRES CLÉS

13 conventions locales ou départementales couvrent l'ensemble du territoire

125 structures engagées autour de la Région

250 lieux d'accueil sur le territoire régional

## Déploiement du Service public régional de l'orientation (SPRO)



L'année 2015 a vu le lancement officiel du SPRO avec la signature de la convention État/Région, déclinée ensuite sur l'ensemble du territoire régional. Ainsi, le SPRO garantit à toute personne, grâce à la coordination des opérateurs de l'orientation, un accompagnement dans la mise en œuvre de son projet professionnel ou de formation. Pour contribuer à faire de ce nouveau service public une réalité pour tous les habitants, la Région a attribué des subventions de fonctionnement aux 13 territoires SPRO pour un montant de 110 000 €.

## ➔ PROPOSER DES PARCOURS PERSONNALISÉS

### Le Fonds Réactif Emploi-Formation : bilan 2015

Ce fonds permet de mettre en place en cours d'année des formations pour les demandeurs d'emploi. Ces dernières apportent une réponse aux besoins de qualification des entreprises qui recrutent ou des branches professionnelles dans des secteurs d'activités marqués par des tensions sur l'emploi.



## CHIFFRES CLÉS

8 millions d'euros dédiés au Fonds Réactif en 2015 : 159 actions de formation financées par la Région (2 060 entrées en formation supplémentaires)

En complément de ce fonds :

233 actions de formation qualifiante, 91 actions de pré-qualification dans le cadre du Programme Régional de Formation (10 130 demandeurs d'emploi stagiaires de la formation professionnelle) : 32 M€

308 actions de formation aux savoirs de base (plus de 27 500 entrées en formation) : 7 M€

18,3 M€ au titre de la rémunération des stagiaires (hors Centres de Pré-Orientation et de Reclassement Professionnel)

### La 3<sup>e</sup> édition du salon "2 000 emplois, 2 000 sourires"

Ce salon a permis, le 23 avril 2015, à des jeunes d'échanger avec des entreprises et bénéficier de conseils et d'outils adaptés à leurs démarches (simulation d'entretiens de recrutement...). Il a permis à des structures de recruter certains collaborateurs et de distiller une image dynamique de leurs secteurs d'activité.

## CHIFFRES CLÉS

5 200 visiteurs au Zénith d'Orléans

65 entreprises et 36 organismes de formation présents

2 500 postes en CDI, CDD ou contrats en alternance ont été proposés sur cette seule manifestation





## Loi du 5 mars 2014 : relative à la formation professionnelle, à l'emploi et au dialogue social

Cette loi a élargi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 les compétences de la Région : formation des personnes sous main de justice, contribution à la politique globale de lutte contre l'illettrisme, financement de la rémunération des stagiaires handicapés au sein des centres de pré-orientation et de reclassement professionnel...

## Le GIP Alfa Centre

En 2015, le GIP ALFA Centre a renforcé ses actions inscrites dans le CPRDFP. Le GIP a notamment :

- Contribué aux travaux d'élaboration des cartes de formations, outillé l'évaluation du CPRDFP et renforcé ses travaux prospectifs et sectoriels avec ORIOM
- Professionnalisé les acteurs notamment du SPRO, amélioré l'information sur la formation et l'orientation professionnelle à travers le site ETOILE et le Numéro de conseil professionnel.

### CHIFFRES CLÉS

**7 M€ affectés à ce transfert de compétences de l'État** vers la Région dont 5,2 M€ consacrés au financement de la rémunération des stagiaires au sein des centres de pré-orientation et des centres de reclassement professionnel,

**7 actions de formations** financées au sein d'établissements pénitentiaires sous statut scolaire, soit + 286 places



### CHIFFRES CLÉS

#### ORFE :

**13 sessions de sensibilisation et accompagnement** autour de l'outil ORIOM  
(Conseil régional, DIRECCTE, SPRO...)

**16 réunions prospectives** organisées

**7 dossiers sectoriels prospectifs** réalisés

**7 enquêtes terrain** sur l'évolution des métiers et des compétences

**7 panoramas de territoire**

**12 analyses métier** de l'OSMS

**2 expérimentations territoriales** de l'OSMS

#### CARIF INFORMATION :

**426 642 visites** sur le site Etoile  
[www.etoile.regioncentre-valdeloire.fr](http://www.etoile.regioncentre-valdeloire.fr)

**4 577 personnes conseillées** après appel du n° vert 0 800 222 100

#### CARIF ANIMATION - PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA FORMATION, DE L'ORIENTATION ET DE L'EMPLOI - INSERTION

**3 327 professionnels formés, sensibilisés**

**115 sessions de professionnalisation**

**30 actions coordonnées** lors de la 3<sup>e</sup> semaine contre les préjugés avec 3 368 personnes participantes

#### ELOGEMENT :

**7 567 visites** de juin à décembre 2015 inclus

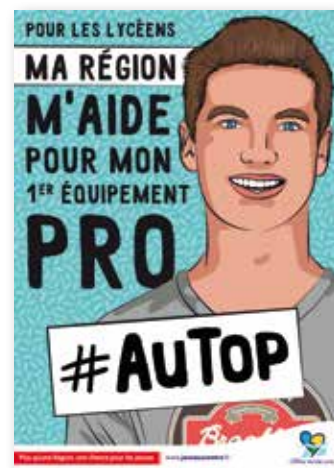


## **INNOVER DANS L'OFFRE ET LES PRATIQUES DE FORMATION**

### L'aide au 1<sup>er</sup> équipement professionnel

Cette aide s'adresse aux élèves de certaines filières commençant une première année professionnelle en CAP, bac pro, baccalauréat technologique ou en brevet de technicien de lycées professionnels ainsi qu'aux apprentis des CFA. Elle s'adresse également aux élèves aide-soignants en IFSI et aux élèves aide-médico-psychologiques.

Cette aide permet d'accompagner financièrement les jeunes ou les familles dans la première acquisition des outils et/ou de la tenue vestimentaire.



#### CHIFFRES CLÉS

##### BUDGET :

398 160 € pour 6 705 lycéens

190 590 € pour 2 713 apprentis

33 210 € pour 1 107 aide-soignants

Total 621 960 €

### Les Matinales de la formation sur le thème de l'innovation pédagogique

Une 5<sup>e</sup> "Matinale de la formation" a été organisée le 24 avril 2015. Celle-ci concernait l'innovation pédagogique et plus particulièrement les projets d'ingénierie réalisés grâce au financement de la Région dans le cadre du Fonds régional de l'innovation pédagogique (FRIP).

6 porteurs de projet ont reçu un trophée récompensant leur projet et en particulier leur caractère innovant et transférable (ingénierie pédagogique s'appuyant sur l'utilisation de mannequins de simulation, jeu sérieux sur l'orientation des métiers du sanitaire et social...).

Cette Matinale a également été l'occasion de lancer l'appel à projet 2015 du FRIP. À l'issue de ce dernier, 3 nouveaux projets ont été retenus lors de la Commission permanente régionale du 16 octobre 2015.

#### CHIFFRES CLÉS

3 nouveaux projets retenus  
pour le FRIP 2015  
(140 000 €)



# Structurer les filières économiques et encourager l'innovation

En 2015, la Région Centre-Val de Loire a réaffirmé sa priorité d'action pour le maintien de l'emploi et du développement économique durable de son territoire. En effet, favoriser l'effort d'innovation, soutenir le tissu industriel, accompagner la création d'entreprises et leur croissance, maintenir les filières telles que l'artisanat, l'économie sociale et solidaire, le tourisme, l'agriculture... tout en œuvrant pour des activités respectueuses de l'environnement, sont autant d'ambitions de la Région en faveur desquelles elle a consacré 62 413 800 €.

## ➔ ÉLABORER DES STRATÉGIES ET LES METTRE EN ŒUVRE

### Signatures des conventions-cadre Région, chambres consulaires, CRESS

Unis dans leur volonté de créer les conditions d'un développement économique durable, la Région Centre-Val de Loire, les trois chambres consulaires régionales et la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, ont formalisé leur accord au

travers de conventions-cadre 2015-2018 permettant d'assurer à la fois la cohérence et la complémentarité des interventions de chacun et de renforcer les conditions de l'accompagnement public des entreprises.

### Une convention de partenariat avec les châteaux et domaines du Val de Loire



Le 22 janvier 2015, les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire ont signé une convention de partenariat avec les châteaux et domaines du Val de Loire qui a pour but de développer et promouvoir la démarche d'excellence du réseau des châteaux de la Loire. La Mission Val de Loire est chargée de la coordination et de la promotion de cette opération qui s'inscrit dans les orientations de la stratégie régionale de

développement touristique visant à renforcer l'animation des sites touristiques.

A cette occasion, a été lancée la saison culturelle "1515-2015 : François 1<sup>er</sup> - La Renaissance en Val de Loire". Cinq siècles après le sacre de François 1<sup>er</sup>, les acteurs touristiques et culturels du Val de Loire se sont mobilisés pour commémorer cet événement. Des événements se sont déroulés dans une trentaine de monuments et sites, avec un temps fort d'avril à octobre.

#### CHIFFRES CLÉS

10 000 spectateurs pour le spectacle "Marignan"



## ➔ STRUCTURER LES FILIÈRES ET ENCOURAGER LES RÉSEAUX D'ENTREPRISES



### Signature du Cap Filière Bovins Lait

Le Cap Filière Bovins Lait 2014-2018, adopté le 7 novembre 2014, a été signé le 17 septembre pour un montant d'intervention de la Région de 1 866 700 €.

Un état des lieux des projets des éleveurs a permis d'identifier les enjeux de la filière : la densité et le renouvellement des producteurs, des exploitations vivables, performantes, en quête d'autonomie. Pour répondre à ces enjeux,

il convient de renforcer la compétitivité, par le soutien aux investissements, l'optimisation de la gestion de l'herbe, le développement des partenariats entre céréaliers et éleveurs. Il faut accompagner les éleveurs dans la gestion technique et humaine de leur exploitation, améliorer l'attractivité de l'élevage laitier et faciliter la transmission des exploitations laitières.

### Cap Forêt et Bois

Le Cap Filière Forêt et Bois 2015-2018 est un programme ambitieux, adopté le 16 avril et signé le 19 juin, aidé par la Région à hauteur de 1 660 200 €. Il permet d'accompagner le développement des marchés et produits en bois locaux, les projets des entreprises, la mobilisation du bois dans le cadre d'une gestion durable de la forêt et l'animation régionale de la filière.

### Le contrat de filière alimentaire 2015-2017

L'État, la Région Centre-Val de Loire et l'ensemble des professionnels se sont engagés en faveur de la filière alimentaire au travers d'un contrat afin de renforcer la compétitivité de la filière et le développement des compétences des salariés actuels et futurs. Ce document permet de définir un cadre d'intervention régional avec des enjeux stratégiques partagés et un plan d'action élaborés par l'ensemble des acteurs de la filière.



## Lancement de la marque Val de Loire



Fin 2014, le Val de Loire a été retenu parmi les 11 destinations françaises majeures par l'État dans le cadre des Contrats de Destination.

La création d'une marque "Val de Loire" et de son code de marque ainsi que l'ouverture du site web [valdeloire-France.com](http://valdeloire-France.com) constituent la concrétisation d'un programme partenarial de promotion mis en œuvre avec la Région Pays de la Loire.

### CHIFFRES CLÉS

**198 ambassadeurs** portent  
la marque Val de Loire et ses valeurs



## CAP Innovation touristique

Les principaux projets aidés en 2015 concernent la valorisation du patrimoine bâti, la création de nouvelles offres grâce aux technologies numériques (exposition modélisée en 3D, assistant de visite de réalité virtuelle) ou de nouveaux services (visites nature en véhicules électriques...).

### CHIFFRES CLÉS

**30 projets financés**  
sur 4 départements et 1 M€ affectés  
(depuis 2012)

## Le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire (CRT)

En 2015, le CRT Centre-Val de Loire a fait l'acquisition d'une place de marché régionale, outil permettant à tous les professionnels de la Région d'accéder à la vente en ligne.

La place de marché régionale permet de rassembler dans une seule boutique virtuelle toutes les offres touristiques de la Région. Les prestataires touristiques qui ne disposaient d'aucune solution de vente en ligne peuvent ainsi désormais la proposer sur leur propre site web.

Le CRT intègre actuellement cet outil sur les sites Internet qu'il gère : Val de Loire, le site [marandoavelo.fr](http://marandoavelo.fr), campings...

- Château de la Loire : [www.loire-chateaux.org](http://www.loire-chateaux.org)
- La Loire à Vélo : [www.loireavelo.fr](http://www.loireavelo.fr)
- Visaloire : [www.visaloire.com](http://www.visaloire.com)
- Val de Loire séminaire : [www.val-de-loire-seminaire.fr](http://www.val-de-loire-seminaire.fr)

### CHIFFRES CLÉS

**90 prestataires**  
dotés de la place de marché  
**+ 250 gîtes** vendus en ligne



# → ACCOMPAGNER LA CRÉATION ET LA TRANSMISSION



## Concours de création d'entreprise Graine de Boîte

La création d'entreprise est un véritable enjeu de société. Le concours "Graine de Boîte" a pour objectif de susciter des vocations d'entrepreneurs. Il s'adresse à deux catégories : les lycéens et apprentis préparant un BTS et ceux préparant un diplôme de niveau IV. Les jeunes, par équipe, élaborent un projet de création d'entreprise fictive en suivant différentes étapes.



### CHIFFRES CLÉS

146 équipes inscrites en 2014-2015

544 jeunes participants

31 établissements participants

## Concours de création d'entreprise Créa Campus

L'Université d'Orléans, l'Université de Tours et l'INSA de Bourges organisent cette opération qui s'intègre, depuis cette année, dans un programme régional global d'actions de sensibilisation des jeunes à l'esprit d'entreprendre, appelé PEPITE. Le concours Créa Campus s'adresse aux étudiants de niveau bac+2 à Doctorat. Plusieurs jeunes créent leur entreprise après le concours.

### CHIFFRES CLÉS

100 équipes inscrites en 2014-2015

355 jeunes participants

### CHIFFRES CLÉS

43 actions collectives  
à l'international (Centrexport)

418 participations  
d'entreprises régionales

2 nouvelles études  
sectorielles :

"Industrie de l'énergie en région  
Centre-Val de Loire", "Prévoyance  
Santé en région Centre-Val de Loire"

123 adhérents

à la signature régionale © du Centre :  
producteurs, artisans, transformateurs et  
restaurateurs



## CENTRECO-Centrexport



CENTRECO participe activement au développement et à la promotion économique de la région Centre-Val de Loire en partenariat avec les acteurs économiques régionaux. Ses missions sont d'informer (veille, études), de promouvoir (publicité, relations presse, Internet), d'accompagner les projets d'implantation d'entreprises (conseils, prospection) et le développement à l'export (Centrexport) et de valoriser des savoir-faire et des produits régionaux dans le cadre de la signature régionale © du Centre.

Principales actions 2015 :

- Organisation d'opérations de promotion en GMS, en partenariat avec les réseaux consulaires, animation sur des salons gastronomiques valorisant les produits © du Centre, développement du site internet © du Centre et de la page Facebook
- Développement de la présence de CENTRECO sur les réseaux sociaux
- Prospection mutualisée d'investisseurs au Canada et au Benelux
- 6 nouvelles opérations sur les 43 actions réalisées au titre du programme de Centrexport notamment en décoration intérieure (Turquie), en parfumerie-cosmétique (Cosmetic 360° au carrousel du Louvre), en viticulture (Belgique, Pays-Bas)

- [www.centrecr.regioncentre.fr](http://www.centrecr.regioncentre.fr)
- [www.centrexport.regioncentre.fr](http://www.centrexport.regioncentre.fr)
- [www.1001-opportunités.fr](http://www.1001-opportunités.fr)
- [www.invest-in-centre.cn](http://www.invest-in-centre.cn)

## ➔ FAVORISER LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

### Appel à projets PME Innovation

Au-delà des seuls projets technologiques, la deuxième édition de l'appel à projets s'est également orientée vers les notions d'innovation sociale ou celles liées à l'économie circulaire. Elle a également été marquée par le renforcement du partenariat avec Bpifrance visant notamment à proposer des solutions de financement pour tous les dossiers considérés comme prioritaires.



#### CHIFFRES CLÉS

174 fiches d'intention

129 dossiers déposés

51 projets sélectionnés

5 M€ d'aides régionales

### Appel à projets "Usine du futur Centre-Val de Loire"

A travers cet appel à projets, la Région Centre-Val de Loire a souhaité accompagner les PME régionales des secteurs de l'industrie et des services aux entreprises désirant s'engager dans une démarche d'amélioration de leur performance globale et agir sur la modernisation de leur outil de production et une nouvelle organisation industrielle.

#### CHIFFRES CLÉS

35 projets sélectionnés

25 missions de conseil engagées

16 diagnostics spécialisés

9 plans de développement finalisés représentant un montant prévisionnel d'investissement de plus de 20 M€

## ➔ DÉVELOPPER LES ASSOCIATIONS ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE SUR LE TERRITOIRE

### Bilan Cap'Asso

Avec son dispositif Cap'Asso (Contrat d'Appui à l'Emploi Associatif en région), la Région marque son souhait d'apporter une réponse aux besoins du monde associatif.

Cap'Asso est une subvention sur 3 ans maximum, éventuellement renouvelable, apportée aux projets d'activités pérennes mis en place par les associations intégrant de la création et/ou de la consolidation d'emploi en CDI, et qui ont un impact social sur la population régionale.

#### CHIFFRES CLÉS

592 postes financés

16,7 M€ accordés





# Favoriser l'enseignement supérieur et la recherche

Région et établissements s'engagent sur les enjeux majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche : bonnes conditions d'études dans des locaux de qualité, investissements massifs dans les domaines de spécialisation en recherche, dynamique de coopération avec les universités partenaires au sein de la COMUE Université Léonard de Vinci et au-delà en France et à l'étranger. La Région a consacré **28 009 100 €** à ces actions en 2015.

## ➔ ÉLABORER DES STRATÉGIES ET LES METTRE EN ŒUVRE

### Le volet immobilier universitaire du Contrat de Plan État Région

Le 15 avril 2015, l'État et la Région ont signé le Contrat de Plan État Région 2015-2020.

14 opérations seront mises en œuvre sur le volet immobilier universitaire pour un montant total de 96 M€. La Région s'est engagée à financer ces opérations à hauteur de 34 M€ (État : 30 M€, autres collectivités : 32 M€).

L'extension de l'INSA bénéficie de deux opérations importantes (8 M€ à Bourges et 9 M€ à Blois).

La Région interviendra également à Orléans, Tours et Chartres, notamment pour la modernisation de la Halle des sports à Orléans, la réhabilitation de l'IUT Jean Luthier à Tours et l'aménagement du pôle universitaire à Chartres.



## ➔ SOUTENIR LES PROJETS DE RECHERCHE

### Ambition Recherche Développement 2020 (ARD 2020)

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt ARD 2020, la Région a soutenu les programmes de recherche :

- PIVOTS, coordonné par le BRGM, porte sur l'ingénierie et la métrologie environnementale et implique le CNRS, l'Université d'Orléans, l'INRA, le Studium, le pôle DREAM et Antea Group. Cette entreprise porte l'une des

6 plates-formes expérimentales au cœur du projet.

- Cosmetosciences, lancé en mars 2015 par les Universités d'Orléans et Tours, le CNRS, Le Studium et la Cosmetic Valley, vise à fédérer en région les forces de recherche et de formation appliquées à la cosmétique, en lien avec les entreprises du secteur.

#### CHIFFRES CLÉS

##### Subvention Région :

6,3 M€ pour PIVOTS  
3,3 M€ pour  
Cosmétosciences

### L'Agence Régionale d'Innovation et de Transfert de Technologie (ARITT)



L'ARITT a coordonné la définition des priorités d'investissement au sein des domaines de spécialisation de la stratégie régionale de l'innovation 2014-2020. Le développement durable y est très présent : ingénierie environnementale, stockage de l'énergie, efficacité énergétique dans les bâtiments. Cela permettra, notamment, d'orienter fortement les crédits européens

du FEDER sur ces thématiques. Le résultat de ces travaux a été présenté en novembre lors de la Conférence régionale de l'Innovation qui a réuni plus de 600 personnes (dont plus de 50 % d'entreprises) en présence de l'explorateur Jean-Louis Etienne.



## ➔ FACILITER LA VIE ÉTUDIANTE

### Tutorat dans les résidences universitaires

La Région a participé à hauteur de 66 000 € au dispositif "tutorat en résidences" mis en place par le CROUS. Ainsi, au cours de l'année universitaire 2014-2015, 32 étudiants référents ont été recrutés pour assurer l'accueil des primo-arrivants au sein des résidences universitaires (Orléans, Tours, Chartres, Blois et Bourges). Ils favorisent ainsi l'insertion des jeunes dans la vie étudiante pour mieux

lutter contre le décrochage. 910 étudiants ont souhaité bénéficier de ce tutorat sur les 1 400 étudiants en résidence concernés.

#### CHIFFRES CLÉS

Subvention Région : 66 000 €

32 résidents référents

910 étudiants bénéficiaires



## ➔ INFORMER LES CITOYENS

### Centre Sciences

Les actions menées conjointement par la Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture et Centre Sciences ont pour objectif d'organiser en milieu rural une animation collective sur un thème culturel scientifique fédérateur et d'actualité. Elles impliquent à la fois des publics scolaires, le grand public, et des jeunes hors temps scolaires. En 2015, trois communes dans trois départements différents ont accueilli ces manifestations sur les thèmes : Biodiversité, Caprices du Ciel, Lumières et Couleurs. Ainsi, 1 627 visiteurs pendant 18 jours ont découvert avec intérêt les films et participé aux ateliers et conférences proposés.

#### CHIFFRES CLÉS

1 627 visiteurs

Dans 3 villes St-Maure-de-Touraine,  
Sully-sur-Loire, Issoudun

46 classes (primaires, collèges, lycées)



## FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Région Centre-Val de Loire est pleinement mobilisée pour la transition écologique. En cohérence avec son Agenda 21, elle poursuit son engagement pour rendre plus soutenables les modes de production et de consommation comme en témoigne son soutien à l'agriculture biologique et au tourisme durable. La Région accompagne également le développement de l'économie verte et des filières d'avenir (économie circulaire, transition énergétique, écoconstruction...).

### Le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM) du Saint-Amandois

Dans le cadre de l'appel à projet économie circulaire 2015 lancé conjointement par l'ADEME et la Région, 13 projets ont été retenus, majoritairement sur des recycleries et ressourceries. La Région a également accompagné un projet porté par le SMIRTOM du Saint-Amandois pour la construction d'un site technique pour valoriser et recycler les

produits issus des déchèteries en commençant par une valorisation matière des produits ligneux. Jusqu'à maintenant, ces déchets étaient destinés au compostage pour l'amendement agricole. Une subvention de 300 000 € a été attribuée pour la réalisation de ce projet.

### Le Parc Naturel Régional (PNR) Loire Anjou Touraine récompensé !

La candidature du PNR Loire Anjou Touraine pour l'obtention de la Charte Européenne du Tourisme Durable a été couronnée de succès.

Cette adhésion récompense une démarche partenariale avec les acteurs du territoire et traduit l'engagement du parc pour œuvrer en faveur d'un tourisme de nature accessible et de qualité.

### Cap Conversion bio

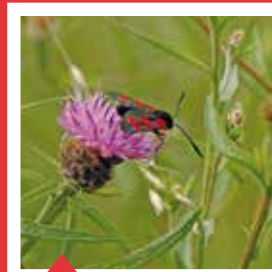
L'augmentation des surfaces en agriculture biologique, 42 135 hectares en 2014, est une priorité. En 2015, plus de 12 000 hectares ont été convertis. Dans ce contexte, la Région a souhaité évaluer et donner une nouvelle impulsion au "Cap Conversion", dispositif de conseil individuel des exploitants agricoles en cours de conversion, financé par la Région à hauteur de 130 000 euros en 2015.





**Développer  
les transports  
en commun**

et les modes  
de déplacement doux



**Préserver  
la biodiversité**

et les ressources  
naturelles



**Freiner  
le changement  
climatique**

et économiser l'énergie

# Une éco-région pour tous

L'exercice 2015 a vu l'amplification de l'action de notre Région en matière d'écologie, de protection de l'environnement et de la biodiversité.

Développement des transports en commun, signature d'une nouvelle convention TER assortie de conditions très exigeantes pour l'opérateur, mise en circulation de nouveaux matériels, création d'abonnements d'études pour les élèves, étudiants et apprentis, modernisation de la billettique, amélioration des relations inter-régionales et interurbaines, signature de conventions de financement pour la rénovation et ouverture de nouvelles lignes de transport voyageur et fret ont guidé notre action.

La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles a vu la mise en œuvre des plans de gestion des Réserves naturelles régionales, la mise en place du réseau des gestionnaires d'espaces naturels. L'objectif de restauration de la qualité de l'eau s'est traduit par l'approbation des contrats de bassins, et la mise en réseau des techniciens dédiés. Le 4<sup>e</sup> Plan Loire a vu le jour.

La sensibilisation aux enjeux environnementaux a été confortée ainsi que les actions en faveur de la protection de l'air et de la gestion des déchets et produits dangereux. Pour freiner le changement climatique et économiser l'énergie, une plateforme de formation à la rénovation thermique des bâtiments a été créée. Une charte pour l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires publics et privés a vu le jour et des "Plateformes locales de rénovation énergétique de l'habitat" ont été déployées.

Enfin, des actions ambitieuses ont été mises en œuvre à travers le plan Construction durable : accompagnement des chantiers, recours aux matériaux biosourcés, signature d'un accord cadre pour le développement des compétences pour la rénovation énergétique des bâtiments avec l'ensemble des partenaires institutionnels et professionnels concernés.

**La Région Centre-Val de Loire a mobilisé 241 781 200 € pour le déploiement de ces actions.**



# Développer les transports en commun et les modes de déplacement doux

Le développement des transports en commun et des modes de déplacement doux vise à favoriser le report modal depuis la voiture, à renforcer l'attractivité du territoire et à faciliter les déplacements pour l'ensemble des citoyens. La Région œuvre ainsi chaque année pour l'amélioration des services rendus et des conditions de transport. A ce titre, la Région a consacré **206 849 800 €** en 2015.

## DÉVELOPPER LES SERVICES OFFERTS AUX USAGERS DU TER



### Rénovation des 72500

Entre 1994 et 1998, la Région Centre-Val de Loire s'est dotée de 16 automoteurs X72500 exploités sur les lignes Paris-Châteaudun-Tours, Tours-Château-du-Loir-Le Mans-Alençon, Tours-Loches et Tours-Bourges-Nevers.

La remise à neuf de leur aménagement intérieur (assises, sol, équipement de prises électriques), pour un montant de 6,56 M€ que la Région finance en totalité, offrira un meilleur confort à bord. Elle sera préparée en 2016, pour une réalisation entre 2017 à 2020.

### CHIFFRES CLÉS

**144 M€** financés à  
100 % par la Région

**14 nouvelles**  
rames

**572 places**  
assises par rame

**1 144 places**  
assises en heures  
de pointe.  
(circulation de deux  
rames accouplées)

### Premières circulations des Régio 2N sur la ligne Paris-Chartres-Le Mans

En 2010, la Région Centre-Val de Loire a acté le financement de l'acquisition de 14 rames Regio 2N à hauteur de 144 M€ HT. Depuis mai 2015, ce nouveau matériel très capacitair est progressivement déployé sur la ligne Paris-Chartres-Le Mans qui concentre 43 % du trafic TER. Il permettra d'offrir plus de places assises pour chaque circulation.





## Reprise de la gestion des lignes routières TER

Dans la convention TER 2014-2020, la Région a entériné la reprise de gestion des contrats de transport routiers jusqu'alors gérés par SNCF. Cette reprise au 1<sup>er</sup> juillet 2015 vise à mieux maîtriser et dynamiser les dessertes routières TER tout en confortant la qualité du service offert. Les 8 marchés publics attribués en 2015 pour un montant annuel de 5,7 M€ ont généré un gain de 372 k€/an.

### CHIFFRES CLÉS

359 points d'arrêt

2,8 M de kilomètres/an

850 000 voyages/an

## FAVORISER LA MOBILITÉ DURABLE ET DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ

### Signature d'une convention cadre pour l'intermodalité des systèmes billettiques

Une convention cadre a été signée en 2015 pour la mise en œuvre et l'exploitation d'un système billettique commun (la carte JVmalin) avec les Départements du Cher, d'Eure-et-Loir et d'Indre-et-Loire, les agglomérations de Blois, Chartres, Dreux, Orléans et Tours.

Elle permet dès 2015 le déploiement de cette carte sur les réseaux TER et de l'agglomération de Blois et, au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, sur les réseaux d'Orléans et Tours.

### CHIFFRES CLÉS

9 autorités organisatrices signataires en 2015

4 réseaux majeurs équipés début 2016



## ➔ AMÉLIORER LES RELATIONS INTER-RÉGIONALES

### Le schéma directeur de la ligne Bourges-Montluçon

Le schéma directeur, inscrit au CPER 2015-2020 pour 0,5 M€, est cofinancé par les Régions Centre-Val de Loire, Rhône Alpes-Auvergne, l'État et SNCF Réseau. Il vise l'optimisation de l'utilisation de la ligne et la réponse aux besoins de déplacement. Il a fait l'objet d'une contractualisation en 2015. La Région contribue à son financement à hauteur de 0,112 M€.

### La ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) : effacement de passages à niveau

Au titre du CPER 2015-2020, est prévue la suppression de 8 passages à niveau sur la ligne POLT, entre Châteauroux et Issoudun, pour un montant de 13 M€. Cette opération permettra d'améliorer la sécurité de la ligne. Les études et acquisitions foncières visant la suppression de ces passages à niveau ont été engagées en 2015.

#### CHIFFRES CLÉS

8 passages à niveau supprimés

13 M€ inscrits au CPER

Engagement régional : 4,6 M€

#### CHIFFRES CLÉS

25 M€ inscrits au CPER

Engagement régional : 2,5 M€

### Les travaux sur la ligne Toury-Cercottes

La réalisation d'un IPCS (dispositif permettant la circulation des trains à contre-sens) sur la ligne Paris-Orléans, entre Toury et Cercottes, est inscrite pour 25 M€ au CPER 2015-2020 (2,5 M€ Région). Ce dispositif offrira de meilleures conditions de circulation aux trains en période de travaux ou lors d'incidents sur la voie. En 2015, les études et la réalisation d'une première partie des travaux ont été engagées.



## ➔ DÉVELOPPER LE TRAFIC PÉRI-URBAIN

### Etudes des nœuds ferroviaires d'Orléans et de Tours

Les études inscrites au CPER 2015-2020 visent à réduire, pour chacun des nœuds, les difficultés liées aux forts trafics aujourd'hui constatés qui altèrent la régularité des trains et empêchent tout développement de l'offre. Pour le complexe ferroviaire d'Orléans, les travaux permettront l'accueil en gare des circulations TER Orléans-Châteauneuf. Les études sur les deux nœuds ont été engagées en 2015.

#### CHIFFRES CLÉS

Nœud de Saint-Pierre : 8 M€ au CPER dont 1 M€ Région

Nœud d'Orléans : 23 M€ au CPER dont 9,45 M€ Région



### La ligne Joué-lès-Tours-Loches

La vétusté de la ligne Joué-Les-Tours-Loches, longue de 41 km, a entraîné la mise en place de nombreux ralentissements. L'opération de modernisation (voie et ouvrages d'art) vise à pérenniser l'infrastructure tout en diminuant le temps de parcours entre Tours et Loches. En 2015, ont été engagées les études pour la modernisation de la ligne ainsi que les études et travaux pour la réfection du pont du canal de la Filature à Loches.

#### CHIFFRES CLÉS

40 M€ inscrits au CPER

19 M€ financement Région

41 km de voie traités

### La ligne Orléans-Châteauneuf

La réouverture aux voyageurs de la ligne Orléans-Châteauneuf sur Loire permettra le report de trafic de la voiture vers le TER avec pour conséquence l'amélioration de la fluidité de la circulation sur la tangentielle et pérenniser le trafic fret. Cette opération a pris une nouvelle

dimension en 2015 avec l'inscription de son financement d'une part au CPER et d'autre part au titre des fonds européens au regard de sa pertinence. Il est à noter qu'il s'agit du seul projet de réouverture de ligne à avoir obtenu, en France, un soutien de l'Europe.

#### CHIFFRES CLÉS

170 M€ de travaux sur la voie

40 M€ de fonds européens

107,5 M€ Région

22,5 M€ État

8 000 voyages/jour attendus



## ➔ RENFORCER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE RÉGIONAL

### Allongement des quais en gare de Dordives

La forte fréquentation de la ligne Transilien Paris-Montargis a progressivement imposé l'utilisation de trains longs, qui ne pouvaient plus être accueillis en gare de Dordives pour des raisons de sécurité.

L'allongement des deux quais assorti des modifications en matière d'éclairage et d'installations de sécurité a permis d'augmenter la desserte en gare de Dordives de 7 trains/jour pour un coût d'1,5 M€.



### Signature du protocole d'accord sur le bâtiment voyageurs de la gare de Chartres

Le quartier de la gare de Chartres fait l'objet d'un vaste projet d'aménagement qui intègre le pôle d'échange de la gare SNCF et son bâtiment voyageur. Ce dernier a fait l'objet d'un protocole d'accord signé en juin 2015 par les partenaires du projet : SNCF, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Chartres Métropole et la Région. Il prévoit, pour un montant de 5,725 M€ dont 2,29 M€ financés par la Région, la restructuration globale du bâtiment et sa modernisation (accessibilité, hall d'accueil, attente, guichets, information multimodale...) en vue d'offrir un meilleur service aux usagers.

### Réouverture de la ligne fret Châteauroux-Buzançais

La ligne Châteauroux-Buzançais, longue de 25 km, génère un trafic annuel de 190 000 tonnes de céréales, soit l'équivalent de 100 trains. Elle a fait l'objet de travaux de pérennisation (rail, traverses, ballast) pour 15 ans financés au titre du précédent CPER. Ces travaux ont été achevés en 2015.



#### CHIFFRES CLÉS

6,64 M€

25 km de voie

3 ponts ferroviaires reconstruits

4 passages à niveau supprimés

### Convention de financement des travaux de régénération des lignes fret de Vendôme-Montoire et Blois-Villefrancoeur

En 2015, deux lignes capillaires fret, Blois-Villefrancoeur et Vendôme-Montoire, dont l'état de vétusté condamnait les circulations à court terme, ont fait l'objet d'une convention de financement associant les chargeurs, l'État, SNCF Réseau, le Département du Loir-et-Cher, les intercommunalités et, pour la ligne Vendôme-Montoire, l'association du Train Touristique de la Vallée du Loir. Ces travaux, dont la fin est prévue en 2016, permettront de garantir les circulations pour 30 ans.



#### CHIFFRES CLÉS

Remise à niveau de 2 lignes fret pour 7,2 M€

Part Région 2,16 M€

200 000 tonnes de fret de céréales transportées sur ces deux lignes



# Préserver la biodiversité et les ressources naturelles

La Région Centre-Val de Loire a vu ses compétences en matière d'environnement renforcées par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République d'août 2015, dite loi NOTRe. Chef de file en matière de biodiversité, la Région confirme son ambition de devenir une région à biodiversité positive en accompagnant la préservation et la restauration des milieux et espaces naturels et en favorisant la prise de conscience par tous de la nécessité de lutter contre la perte de biodiversité.

Elle a, par ailleurs, dans une logique d'économie des ressources, la responsabilité de planifier la prévention et la gestion des déchets régionaux et poursuit son accompagnement des expérimentations menées dans le cadre de l'économie circulaire.

**8 676 900 €** ont été investis par la Région en 2015 pour mettre en œuvre cette ambition.

## STOPPER LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

13<sup>e</sup> édition du Mois des Parcs : découverte de 3 Parcs naturels régionaux

Les Parcs de la Brenne, du Perche et du Loire-Anjou Touraine ont invité, en septembre, le public à découvrir la faune et la flore locale (rendez-vous chauve-souris, écoute du brame du cerf, vie-privée des insectes, sorties champignon...) et les activités emblématiques du secteur. La journée du cheval a ainsi accueilli près de 1 000 personnes dans le Perche.

### CHIFFRES CLÉS

49 animations

Plus de 4 000 participants

Mise en œuvre des plans de gestion des réserves naturelles régionales

En région Centre-Val de Loire, cinq réserves naturelles régionales sont classées. L'année 2015 a été consacrée à la mise en œuvre des plans de gestion de ces espaces afin de protéger et restaurer les espèces et habitats remarquables : aménagement du marais de Taligny et des terres et étangs de Brenne, gestion des espèces invasives, mise en place d'un sentier d'interprétation, fauche des pelouses calcicoles dans la vallée des cailles, suivi des populations de chiroptères, actions de sensibilisation sur bois des roches...



## Réseau des gestionnaires d'espaces naturels

La Région, en partenariat avec l'État, a mis en place dans le cadre de l'Observatoire régional de la biodiversité, un réseau des gestionnaires d'espaces naturels. Animé par le conservatoire d'espaces naturels, il permet les échanges de pratiques et la création d'outils communs de gestion. Il regroupe les gestionnaires des réserves, des parcs naturels, de l'ONF, les techniciens de rivières...

### CHIFFRES CLÉS

117 structures mobilisées

60 personnes ont assisté à la journée technique

## → RESTAURER LA QUALITÉ DE L'EAU



### Approbation des contrats de bassin

En 2015, 6 nouveaux territoires ont fait l'objet d'une contractualisation avec la Région, les agences de l'eau et les Départements : l'Auron-Airain (18), l'Arnon (18-36), l'Indre-Amont (37), la Tronne (41), le Loing (45) et l'Yèvre (18). Ces contrats visent à restaurer le bon état écologique des deux tiers des masses d'eaux aux horizons 2015, 2021 ou 2027 en fonction de leur degré d'altération. Actuellement, 31 % des masses d'eau sont en bon état en région.

### CHIFFRES CLÉS

28 contrats signés

23 en cours d'élaboration  
et 6 en émergence

Près de 75 % de la surface régionale couverte

### Mise en réseau des techniciens de rivière

Afin de renforcer la mise en réseau des 70 techniciens de rivière, la Région a engagé un partenariat, avec le Centre permanent d'initiative pour l'environnement Val de Gartempe, pour l'organisation de journées d'échanges de pratiques et la diffusion d'informations techniques.



### La 5<sup>e</sup> édition de la Semaine des rivières

La Région a organisé, du 31 mai au 7 juin 2015, la 5<sup>e</sup> édition de la Semaine des rivières : une semaine dédiée à la présentation au grand public, aux élus et aux scolaires des travaux réalisés pour la restauration des cours d'eau : restauration de zones humides, installation de passes à poissons...

### CHIFFRES CLÉS

2 voyages de presse

27 territoires mobilisés

Plus de 50 animations

Environ 1 000 participants



## ➔ PRÉVENIR LES RISQUES

### Plan Loire IV 2014-2020

Les vals de la Loire moyenne, entre Nevers et Angers, abritent aujourd'hui près de 300 000 personnes qui se situeraient sous des hauteurs d'eau de 1 à 4 mètres si la crue de 1856 venait à se reproduire.

Au regard des enjeux et des dommages potentiels, l'État a élaboré, en partenariat avec l'Agence de l'Eau et les 9 Régions du bassin de la Loire, la stratégie Plan Loire IV 2014-2020 structurée autour des 4 enjeux prioritaires suivants :

- Réduire les conséquences négatives des inondations sur les territoires
- Retrouver un fonctionnement plus naturel des milieux aquatiques
- Valoriser les atouts du patrimoine
- Développer, valoriser et partager la connaissance sur le bassin

#### CHIFFRES CLÉS

Sur 2015-2020 : **23,3 M€** dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État-Régions et 33 M€ de fonds européens dédiés



### Bilan sur la Bouillie

La prévention des risques liés aux inondations constitue une priorité pour la Région qui accompagne une action exemplaire dans le chenal de décharge du déversoir de la Bouillie dans le Loir-et-Cher, sur lequel sont implantées environ 150 habitations et entreprises. En cas d'inondation, si le déversoir venait à fonctionner, les constructions existantes constitueraient un véritable barrage au libre écoulement des eaux, sans oublier le risque humain et économique que de telles implantations suscitent.

En 2003, une zone d'aménagement différé a été créée par arrêté préfectoral pour une durée de 14 ans, afin de permettre à la Communauté d'Agglomération de Blois d'être l'acquéreur prioritaire de ces biens.

#### CHIFFRES CLÉS

Coût de l'opération : **18 M€**

**1,658 M€** engagés depuis 2004

## ➔ INFORMER ET SENSIBILISER AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

### Lancement de l'appel à projets "AVENIR"

Dans le cadre du dispositif Conventions vertes 2015-2017, la Région a lancé en 2015 le 1<sup>er</sup> appel à projets "AVENIR" (Actions visant une Education à l'Environnement, Innovantes et éco-Responsables), dont l'objectif est d'identifier des projets innovants sur des thèmes tels que la biodiversité en ville, les entreprises et la biodiversité, les actions de forte mobilisation citoyenne, la santé-environnement....

Les projets retenus en 2015 portent notamment sur la mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), le tourisme de nature et la biodiversité dans les entreprises.

#### CHIFFRES CLÉS

**20 projets** retenus en 2015

Total subventions Région :  
**125 986 €**





## L'EcoPôle

Cette année, l'EcoPôle a poursuivi sa mission d'animation de l'Observatoire régional de la biodiversité avec notamment la production de 12 indicateurs sur l'état de la biodiversité, les pressions qu'elle subit et les actions mises en

œuvre. Sur cette base, le premier état des lieux de la biodiversité régionale a été édité. Ces travaux ont été présentés aux associations, élus, chercheurs lors de la journée de l'Observatoire régional de la biodiversité, le 8 septembre 2015.

[www.ecopole.regioncentre.fr](http://www.ecopole.regioncentre.fr)

[www.observatoire-biodiversite-centre.fr](http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr)

## ➔ RÉDUIRE LA POLLUTION DE L'AIR ET GÉRER LES PRODUITS DANGEREUX



### "Plan régional de prévention et de gestion des déchets" : lancement d'une étude de préfiguration

La loi NOTRe a transféré aux Régions de nouvelles compétences dont l'élaboration du Plan régional de prévention et de gestion des déchets. Ce plan servira de prospective en matière d'évolution des quantités de déchets à traiter, fixera des objectifs en matière de prévention, de recyclage et mentionnera les installations à créer ou à adapter. Il comportera aussi un plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire.

Afin de mettre en œuvre cette nouvelle compétence, la Région Centre-Val de Loire a lancé, fin 2015, une étude de préfiguration visant à dresser un état des connaissances et des documents de planification existants et à proposer des scénarii d'organisation.

### Les diagnostics de la gestion des déchets du BTP

Les diagnostics départementaux de la gestion des déchets du BTP, accompagnés par la Région Centre-Val de Loire, sont finalisés dans les départements du Loiret, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Cher. Celui de l'Indre-et-Loire est en cours. Les éléments issus de ces diagnostics alimenteront l'élaboration du Plan régional de prévention et de gestion des déchets.

#### CHIFFRES CLÉS

Milliers de tonnes de déchets générés par les entreprises du BTP

Cher : 1 048 en 2012

Eure-et-Loir : 1 864 en 2014

Indre : 444 en 2012

Loiret : 1 356 en 2013





# Freiner le changement climatique et économiser l'énergie

L'année 2015 a été marquée par l'engagement de la Région dans la dynamique COP 21 : la mobilisation des citoyens et de l'ensemble des acteurs socio-économiques aux enjeux du changement climatique a été renforcée. Localement, les plateformes locales de rénovation énergétique de l'habitat renforcent l'accompagnement des habitants. La Région poursuit sa démarche d'exemplarité en rénovant les lycées et mettant en œuvre les matériaux biosourcés. La Région a mobilisé **26 254 500 €** en 2015 en ce sens.

## ➔ METTRE EN ŒUVRE LE PLAN CLIMAT RÉGIONAL

### La 5<sup>e</sup> édition du "Défi Energie des citoyens pour le climat" 2014-2015

Après une saison de pratique des éco-gestes pour économiser l'eau et l'énergie, les participants se sont retrouvés, le 31 mai 2015 au Clos Lucé à Amboise. Le classement des équipes parmi les 66 engagées a été dévoilé. Les familles ont participé à des ateliers animés par les conseillers Espace Info Energie, et le réseau Graine, notamment sur la COP 21.

#### CHIFFRES CLÉS

488 foyers constitués en 66 équipes ont économisé 500MWh soit 243 TV plasma branchées pendant 1 an

12 % d'économies d'énergie en moyenne par équipe

75 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées soit 35 voitures retirées de la circulation

#### CHIFFRES CLÉS

ERDF est le distributeur principal d'électricité sur la région avec **1 400 000 clients**

Convention de Partenariat Région – ERDF pour une mobilisation en faveur de la transition énergétique

Electricité Réseau Distribution France (ERDF) et la Région ont signé une convention de 3 ans pour définir les domaines de collaboration et d'information réciproques de nature à favoriser la transition écologique : l'observatoire de l'énergie, l'état du raccordement des énergies renouvelables au réseau, le campus du lycée B. Pascal de Châteauroux...



## Contrat de performance énergétique dans les lycées

Le Contrat de performance énergétique, premier accélérateur de la politique énergétique dans les lycées, a permis d'obtenir des résultats très probants :

- 32 millions d'euros d'investissement en 18 mois
- Économie d'énergie finale de 36 % en 5 ans, soit 1,3 M€/an
- Économie de gaz à effet de serre de 60 % équivalent à l'effacement des émissions de 13 lycées sur 19

### CHIFFRES CLÉS

36 % d'économie d'énergie

16 % d'énergies renouvelables

1 272 000 €/an d'économies financières

## → ACCOMPAGNER LES ACTEURS RÉGIONAUX DANS LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

### Colloque régional "Bâtiment/Énergie quels retours d'expérience ?"

Ce colloque organisé par l'ADEME, la Région et ENVIROBAT a permis de présenter les retours d'expériences de bâtiments performants énergétiquement. Architectes, bureaux d'études et maîtres d'ouvrage se sont succédé pour exposer la genèse du projet et les caractéristiques thermiques des bâtiments.

Le Président de la Région a signé la charte "Efficacité énergétique dans les bâtiments publics" proposé par le Plan Bâtiment Durable.

### CHIFFRES CLÉS

102 participants

4 sites visités

17 intervenants



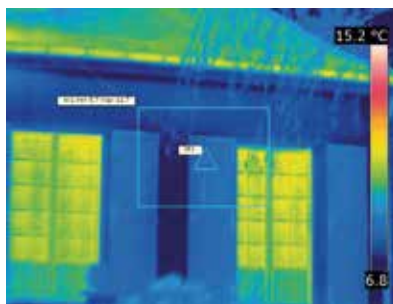
### CHIFFRES CLÉS

2 PTRE engagées

3 PTRE en activité à partir de début 2016

4 PTRE en réflexion dont 1 territoire très avancé

### Déploiement des "Plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat privé" (PTRE)



Thermographie

En 2015, l'agglomération de Blois a lancé Renov'Énergie, et le Pays Gâtinais associé à l'agglomération de Montargis, le Service Eco-Habitat. Les premiers groupements d'entreprises ont vu le jour et se sont engagés dans le parcours de formation-action. Le Pôle Territorial du Perche et le Pays Touraine Côté Sud ont élaboré leur programme d'actions.

# → ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION DURABLE

## Plan bâtiment durable

Le plan bâtiment durable a réuni l'État, l'Ademe et la Région mais également une large part des acteurs socio-économiques concernés par la rénovation du bâtiment (maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvres, financiers, agents immobiliers, professionnels du bâtiment...).

Les réflexions ont permis de dégager les axes de travail pour les prochains mois : la mise en place d'une boîte à outils pour accompagner la structuration des entreprises, le renforcement d'actions partenariales pour la montée en compétence des professionnels du bâtiment, une optimisation des outils financiers, méthode partagée de caractérisation du bâti...



### CHIFFRES CLÉS

Objectif régional de rénovation :

**20 000** logements et **850 000 m<sup>2</sup>** de tertiaire par an

## Construction de logements écologiques dans les lycées

Quatre logements de fonction écologiques à haute performance énergétique ont été construits dans le lycée Léonard-de-Vinci d'Amboise (cité scolaire Chaptal/Vinci). Ils ont bénéficié de l'utilisation de matériaux "biosourcés", de la mise en œuvre d'un box incluant un système de chaudière granulés bois et des panneaux solaires pour la production d'eau chaude sanitaire afin d'atteindre un coût d'exploitation et d'émission de CO<sub>2</sub> réduits, et des consommations et rejets des eaux maîtrisés.



## Accord pour le Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) pour la rénovation énergétique des bâtiments

Les territoires porteurs d'une plate-forme de rénovation énergétique de l'habitat proposent aux entreprises du bâtiment un cursus de formation-action pour monter en compétences dans les domaines de la ventilation, étanchéité à l'air.... Pour compléter les fonds de formation mobilisés, un accord ADEC "rénovation des bâtiments" a été mis en place.

### CHIFFRES CLÉS

Energie primaire selon la RT 2012 : **17,8 kWh<sub>ep</sub>/m<sup>2</sup>/an**

Bilan carbone de l'enveloppe : **- 3,7 kg Co<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>/an**

Coût maximum de la construction : **1 500 € / m<sup>2</sup>**



## FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Assurer la transition énergétique figure parmi les thèmes prioritaires de l'Agenda 21 de la Région Centre-Val de Loire. En cohérence avec les orientations inscrites dans le Plan Climat Energie, l'action régionale poursuit les objectifs d'économie de l'énergie et diversification des sources d'approvisionnement en énergies renouvelables. Un des temps forts de cette action en 2015 fut l'implication de la Région dans la dynamique COP 21.

### COP 21, urgence climatique

Du 30 novembre au 11 décembre, la France a accueilli la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015, la COP 21.

La Région s'est mobilisée au travers de différentes actions :

- un logo COP 21 "Urgence Climat",
- un blog dédié "COP 21" pour mettre à disposition de l'information accessible à tous (publications, revue de presse...) et suivre l'état d'avancement des négociations internationales
- un appel à initiatives "COP 21" pour recenser, valoriser les démarches des acteurs socio-

économiques visant la lutte contre le changement climatique, la sensibilisation et la mobilisation de la société civile. 29 initiatives ont été valorisées.

■ un débat citoyen planétaire dont l'objectif était de réunir, le 6 juin 2015, 10 000 citoyens dans 100 pays pour recueillir leurs avis sur le contexte et les enjeux liés aux changements climatiques. 97 débats ont ainsi été organisés dans 77 pays dans le monde, dont 13 en France. La Région a réuni 50 participants et a soutenu l'organisation du débat mauritanien, dans le cadre de sa coopération avec le Gorgol.

<http://cop21-urgenceclimat.regioncentre-valdeloire.fr/>



### CHIFFRES CLÉS

29 initiatives "COP 21"

50 participants réunis à la Région dans le cadre du débat citoyen planétaire





**Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie**



**Développer le territoire**



**Favoriser la culture et la créativité**

# Une région solidaire des générations et des territoires

Cette année encore, les jeunes ont mobilisé tous nos efforts. La qualité des lieux de formation a été optimisée dans les lycées et CFA, dans les locaux universitaires et les organismes de formation sanitaire et sociale.



**Inscrire  
la Région Centre-  
Val de Loire  
dans l'Europe**



**S'ouvrir au monde  
et à la solidarité  
internationale**

Les dispositifs du "Plan avenir Jeunes" pour le transport et la mobilité, le logement, la santé, le sport, les loisirs, la culture et la citoyenneté ont connu leur plein déploiement. Par ailleurs, les mesures contre le décrochage ont été confortées par la signature d'une convention avec l'État pour la prise en charge des jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme ou certification professionnelle.

Le développement territorial a été accompagné fortement via la mise en œuvre des Contrats régionaux de solidarité territoriale et un soutien accru au secteur du BTP. La signature du Contrat de plan État-Région a concrétisé un effort sans précédent de l'État en faveur de notre Région et va permettre un effet levier de plus de 2 Mds € publics dans l'économie régionale pour cette période 2015-2020.

Dans la foulée ont été signées les conventions avec les six départements et les contrats de ville, ainsi que des conventions de financement des infrastructures numériques. Un bilan positif a pu être dressé concernant l'effort en faveur du logement social. Le Plan Urgence Santé a vu la mise en œuvre de ses nouvelles mesures à l'horizon 2020. Des initiatives innovantes ont été accompagnées en milieu rural ; la création et la diffusion culturelle ont été dynamisées autour des projets artistiques et culturels de territoire.

Enfin ces solidarités se sont manifestées tant par l'encouragement à la mobilité des jeunes à travers les parcours d'Europe qu'au regard des moyens apportés par l'Europe aux projets de notre Région, ainsi qu'à travers la contribution des jumelages à une plus grande ouverture européenne, vectrice d'insertion sociale et professionnelle pour les jeunes.

**La Région Centre-Val de Loire a mobilisé 411 399 000 €  
pour le déploiement de ces ambitions.**



# Offrir aux apprenants les meilleures conditions de formation et de vie

La Région développe les services aux lycées propres à apporter les conditions matérielles et immatérielles les meilleures pour la réussite des lycéens. Elle prend en charge les missions de gestion patrimoniale et équipement des locaux ainsi que de dotation financière pour le fonctionnement des établissements, de développement du numérique dans les usages éducatifs, de mise en œuvre des orientations régionales pour répondre aux enjeux associés à la restauration scolaire, à l'hébergement et de mise en œuvre de politiques régionales éducatives. En 2015, elle a particulièrement soutenu l'activité immobilière et d'équipement au profit des établissements publics locaux d'enseignement et fait débiter des actions structurantes pour le développement du numérique comme le projet de prise en charge de la maintenance informatique. Elle a investi **267 299 300 €** en 2015 afin d'offrir aux jeunes de son territoire des lieux de formation de qualité.

## ➔ PROPOSER DES LIEUX DE FORMATION DE QUALITÉ

### 2<sup>e</sup> édition de la Journée régionale CîT Lycées

Rassemblés autour du thème "Quelles coopérations, quelles expressions citoyennes ?", tous les acteurs engagés dans cette démarche ont profité de ce moment fort de rencontres et d'échanges pour présenter les projets réalisés ou à venir et réfléchir à l'importance qu'il y a à associer les jeunes à toutes les démarches et décisions qui les concernent.



### CHIFFRES CLÉS

9 territoires et 20 lycées concernés

35 projets déclenchés

18 projets subventionnés par la Région :

11 portés par un lycée et 7 pilotés par une structure associative

8 projets sont liés à la citoyenneté

7 projets concernent le développement culturel



## Nouvelle édition de l'opération "Radio Lycée"

"Radio Lycée" est l'occasion de donner la parole aux jeunes grâce à une radio installée durant une semaine dans l'établissement et de fédérer les élèves autour d'un projet collectif culturel et citoyen. Ce projet est préparé pendant plusieurs mois en amont par tous les adultes et les élèves qui invitent des acteurs locaux issus de tous secteurs.

### CHIFFRES CLÉS

4 "Radio Lycée",  
1 607 élèves impliqués

## 7<sup>e</sup> journée dédiée à la promotion de la santé sur le thème le "Bien-être au cœur du projet éducatif"

Cette journée a permis de rassembler 250 acteurs du territoire régional, issus de lycées, CFA, MFR ou d'associations sur les conditions d'un bien-être pour tous dans le lien avec les jeunes.

Xavier Pommerau, psychiatre reconnu, spécialiste de l'adolescence et Philippe Courbon, éducateur de santé, étaient là pour répondre à quatre questions : Comment reconnaître et valoriser l'estime de soi comme facteur de bien-être ? ; comment favoriser l'expression des besoins de bien-être des jeunes ? ; comment convaincre les acteurs concernés que le bien-être est un préalable indispensable à leur réussite ? ; la notion de bien-être est-elle entrée dans la sphère d'établissement de formation ?

## Travaux de construction ou de restructuration dans les lycées

Plus de 75 000 lycéens sont accueillis chaque jour dans les établissements dans des conditions adéquates d'accueil pédagogique, de sécurité et de confort grâce à plus de 120 chantiers ouverts ou en études menés par le service maintenance et construction. Les opérations menées vont de la réparation d'une fuite en toiture jusqu'à la construction neuve d'un internat "BEPOS" (à énergie positive).

### CHIFFRES CLÉS

100 établissements concernés pour un budget de  
2,2 M€ en fonctionnement et 65 M€ en investissement

19 lycées mis en accessibilité pour un montant de 15 M€

48 chantiers en cours

45 dossiers en cours de consultation et d'études





## Travaux de construction et de restructuration dans les CFA

L'année 2015 a vu le lancement des travaux de restructuration des laboratoires alimentaires et de la cuisine pédagogique du CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Indre, l'agrandissement de l'antenne de Tours du CFSA de l'AFTEC, la livraison des nouveaux locaux du CFA de la Chambre des Métiers d'Indre-et-Loire. Ces opérations ont été subventionnées par la Région à hauteur de respectivement 6 M€, 1,5 M€ et 24 M€.

### CHIFFRES CLÉS

11 opérations immobilières en cours

6 000 apprentis

10 M€ versés en 2015

## Travaux de construction et de rénovation dans l'enseignement supérieur

En 2015, la Région a participé à la réhabilitation du bâtiment Thérèse Planiol de la Faculté de médecine de Tours (2 M€). Elle a également apporté son soutien (325 000 €) à la création d'une unité d'odontologie qui ouvrira en février 2016 sur le site du nouvel hôpital d'Orléans, et qui permettra d'accueillir de jeunes dentistes en fin de formation.



## Travaux de restructuration et de rénovation dans les organismes de formation sanitaire et sociale

L'année 2015 a vu la réalisation de la seconde tranche de travaux relatifs au raccordement de 10 établissements de formation sanitaire et sociale au haut débit. Le coût des travaux, financés à 100 % par la Région, a été de 880 000 €.

La plateforme de formations sanitaires et sociales de Bourges, comprenant la Croix Rouge, l'IFAS du Centre hospitalier et l'antenne de l'ERTS d'Olivet, a été livrée fin 2015. Les travaux ont été financés par la Région et le Département à hauteur de respectivement 780 000 € et 220 000 €.

### CHIFFRES CLÉS

2,5 M€ consacrés en 2015 aux équipements et à la modernisation des établissements de formation

# ➔ OFFRIR AUX LYCÉENS DES SERVICES DE RESTAURATION ET D'HÉBERGEMENT DE QUALITÉ

### CHIFFRES CLÉS

Depuis 2014 :

23 249 élèves bénéficiaires

32 lycées concernés

Près de 200 000 € de participation régionale

## Appels à projets Bio dans les restaurants

La Région a mis en place une politique de développement d'utilisation de produits bio dans la restauration scolaire par l'attribution d'une aide financière versée aux établissements s'engageant de manière significative et durable dans une augmentation de la consommation de produits bio, pour que 20 % des denrées utilisées soient d'origine bio et locale. Un premier appel à projet avait été lancé pour l'année scolaire 2014-2015 : 20 établissements ont répondu. Un second a été renouvelé pour l'année scolaire 2015-2016 : 12 établissements ont bénéficié de ce dispositif.



## → ACCOMPAGNER LES APPRENANTS



### “Plan Avenir Jeunes”

Afin d'apporter des réponses adaptées aux préoccupations des jeunes, les accompagner davantage dans leur vie citoyenne, la Région a mis en œuvre son “Plan Avenir Jeunes”. Elaboré en concertation notamment avec la CRJ (Conférence Régionale des Jeunes), il vise à donner davantage d'autonomie aux 16-25 ans, pour mieux s'orienter, se soigner, se loger, se former et évoluer, découvrir et se détendre... De cela découlent des mesures concrètes comme la plateforme e-logement, l'aide à la contraception, à la mutuelle santé, ou encore l'aide au BAFA et au permis de conduire. En tout, ce sont 15 mesures spécifiques, qui, aux côtés des dispositifs de l'État et des autres collectivités, permettent aux jeunes d'être mieux accompagnés vers la citoyenneté, la formation et l'emploi.

### “Assure ta rentrée !”



Organisée conjointement par la Région et l'Académie Orléans-Tours depuis 2006, en lien avec l'ensemble des opérateurs du SPRO (CIO, missions locales, Centres d'aide à la décision des Chambres consulaires, Réseau Information Jeunesse, etc.) et de la formation, l'opération “Assure ta rentrée !” a pour objectif d'identifier et de prendre en charge tous les jeunes de plus de 16 ans sans qualification et repéré-e-s comme étant sans solution de formation au moment de la rentrée.

En 2015, cette opération partenariale, mise en œuvre pour la dixième année consécutive, a été étendue, dans le cadre de la mise en œuvre du droit au retour en formation, aux jeunes de 16 à 25 ans sortie-e-s du système éducatif sans diplôme.

### CHIFFRES CLÉS

3 450 jeunes suivi-e-s (61 % de garçons et 39 % de filles)

21 sessions d'accueil mises en place

90 % des jeunes ont une solution à l'issue de l'opération (retour en formation ou accompagnement personnalisé par le réseau des missions locales)

### Convention État-Région pour la prise en charge des jeunes sortant du système de formation initiale sans diplôme



Le 24 septembre 2015, la Région a réaffirmé son engagement en faveur de l'insertion des jeunes en signant, en présence de la Ministre de l'éducation nationale, la convention État-Région qui établit les modalités de fonctionnement des plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), coordonnées désormais par la Région. Ainsi,

le projet global “Assure ton avenir !” est maintenu et permet :

- Un soutien à l'activité des 20 PSAD
- Des parcours “Assure ton année !” pour la qualification des jeunes
- L'extension du “Micro-lycée” à Benjamin Franklin afin de permettre aux jeunes “triplants” l'obtention du baccalauréat.

### CHIFFRES CLÉS

5 765 jeunes de plus de 16 ans non-diplômés et a priori “perdu-e-s de vue” en octobre 2015 (6 394 en 2014, soit - 9,8 %)

260 000 € pour le projet “Assure ton avenir !”



## Accompagnement des apprentis en situation de fragilité scolaire

La Région soutient les initiatives pédagogiques des CFA visant à accompagner les apprentis dans leurs parcours de formation et développe de nombreux programmes visant à accompagner les jeunes en difficulté : modularisation et individualisation des parcours, suivi des apprentis en entreprise, accès aux savoirs de base, lutte contre les abandons en cours de formation....

### CHIFFRES CLÉS

31 CFA

4 500 apprentis



## Déploiement de 4 600 tablettes dans les lycées et CFA

La Région a souhaité donner une place au développement de nouvelles pratiques éducatives dans les 91 lycées et 32 CFA, en les équipant d'un lot de 36 tablettes tactiles et équipements nécessaires pour la mise en œuvre de leur projet pédagogique. Pour ce faire, une équipe d'accompagnateurs a été constituée au sein du réseau CANOPE et du Rectorat en partenariat avec le GIP Recia.

### CHIFFRES CLÉS

Budget T@bletOCentre  
pour les lycées et CFA :  
2,3 M€



## SOUTENIR L'ENGAGEMENT SPORTIF



### Création d'un centre national de tir sportif

La Fédération Française de Tir souhaite créer un centre national de tir sportif à Châteauroux, regroupant toutes les disciplines, notamment olympiques, afin d'en faire une référence mondiale. Le coût est de 30 M€. La commission permanente du 3 juillet a acté une participation de la Région de 2 M€ dont 0,5 M€ au titre de la politique sportive et 1,5 M€ au titre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Ce site permettra d'intégrer les services administratifs de la fédération devenant son siège social, d'y développer une activité sportive et éducative permanente et d'organiser l'accueil de stages nationaux et internationaux.

### Développement d'un pôle équestre

Le point central de ce projet de la Fédération Française d'Équitation est un stade équestre au format olympique d'une capacité de 6 000 places modulables jusqu'à 20 000 places assises.

L'aboutissement de cet aménagement est la création d'un pôle équestre unique en Europe offrant un potentiel important pour l'accueil d'événements équestres de grande envergure.

#### CHIFFRES CLÉS

18 M€ financés à hauteur de 1,5 M€  
par la Région



### Pose de la première pierre du Jeu de paume à Blois

Cet équipement multifonctionnel comprendra une salle principale dédiée au sport d'une capacité de 2 300 places pour l'accueil de compétitions sportives de haut niveau, une salle de spectacles et d'événements de 3 150 personnes debout et 1 000 personnes assises, et une salle modulable de séminaires et de congrès. Cet équipement intercommunal, accueillera également les scolaires pour les cours de sports en journée et les associations/clubs sportifs le soir.

#### CHIFFRES CLÉS

21,429 M€ financés à hauteur de  
4,8 M€ par la Région





# Développer le territoire

Pour mettre en œuvre sa politique d'aménagement équilibré du territoire, la Région privilégie le dialogue et la concertation à différentes échelles qui se concrétisent par une contractualisation. L'année 2015 a été marquée par la signature, pour la période 2015-2020, du Contrat de Plan État-Région, et des six conventions Région-Départements.

Afin d'adapter ses interventions aux caractéristiques des territoires, la Région contractualise également à l'échelle infra-départementale et la génération des Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale concerne d'ores et déjà un tiers de l'espace régional. La Région a investi **96 156 500 €** en 2015 pour atteindre ces objectifs.

## ➔ CONTRACTUALISER AVEC L'ÉTAT ET LES COLLECTIVITÉS

### Signature du Contrat de Plan État-Région

Le 6 février 2015, le Premier ministre et le Président de la Région Centre-Val de Loire ont signé le protocole d'accord sur le Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020. Après une phase de concertation avec les partenaires régionaux, l'État et la Région ont signé le contrat définitif le 17 avril.

#### CHIFFRES CLÉS

CPER 2015-2020 :  
**362,452 M€** de l'État

**468,496 M€** de la Région

### Signature des conventions Région-Départements et des Contrats de Ville

L'année 2015 a été marquée par la signature des 6 conventions Région-Départements négociées pour la période 2015-2020, pour un montant de 123,810 M€ de crédits régionaux.

Les crédits sont majoritairement fléchés vers le très haut débit et l'hébergement des personnes âgées.

La Région a signé, en 2015, 19 Contrats de Ville, en rappelant ses dispositifs de

droit commun mobilisables en matière de développement économique, d'éducation et de formation professionnelle. Les investissements liés notamment à l'habitat et au cadre de vie pourront être soutenus par la Région dans le cadre des Contrats Territoriaux et pourront bénéficier de crédits européens pour les opérations intéressant la réhabilitation thermique du parc HLM et l'implantation d'immobilier d'entreprise.

#### CHIFFRES CLÉS

**6 conventions** Région-Département  
signées pour **123,810 M€**

**19 Contrats de Ville** signés

## Ambitions 2020

Les démarches Ambitions 2020 ont été conduites sur 19 des 23 bassins de vie, et la Commission permanente a approuvé, en 2015, la démarche sur les bassins de vie de Châteauroux et d'Amboise. Ces démarches constituent le préalable à la contractualisation avec les territoires, et l'année 2015 a vu la validation de 6 Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale, portant à 12 le nombre de Contrats signés fin 2015, pour un montant de 153 M€.



### CHIFFRES CLÉS

19 forums territoriaux organisés depuis le lancement de la démarche Ambitions 2020

## → OBSERVER LE TERRITOIRE

### Etudes régionales

La Région conduit régulièrement des études afin d'approfondir la connaissance du territoire et suivre ses évolutions. En 2015, 2 études ont été réalisées avec l'INSEE : l'une portant sur la pérennité des jeunes entreprises, l'autre sur l'entrepreneuriat féminin. La Région édite également chaque année, avec l'État et le CESER, un catalogue des études permettant de valoriser les travaux d'observation réalisés à l'échelle régionale.



## → SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ DU TERRITOIRE

### Adoption des conventions de financement pour le déploiement des infrastructures numériques

En 2015, la Région a signé des conventions de financement avec les syndicats mixtes en charge du déploiement des infrastructures numériques dans les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre. Ces conventions permettent de mobiliser les crédits régionaux dans un projet de territoire partagé avec les EPCI pour les 10 prochaines années. La Région s'est engagée à participer à hauteur de 30 M€ pour chaque département.



### CHIFFRES CLÉS

#### Rénovation thermique :

2,5 M€ engagés (dont 1,45 M€ en 2015) et 1 545 logements rénovés (dont 983 en 2015)

#### Offre nouvelle :

836 100 € engagés (dont 556 800 € en 2015) et 247 logements créés (dont 181 en 2015)

Depuis 2014, ces aides ont généré 47,44 M€ de travaux, et impacté près de 40 % des territoires cibles.



## Les projets d'infrastructures et d'usages numériques et le GIP Recia

Concernant les infrastructures numériques, la Région poursuit son engagement dans le financement des investissements des réseaux très haut débit, correspondant à plus de 30 % des financements publics mobilisés sur ce domaine.

Dans le cadre des usages numériques, le GIP RECIA a lancé une expérimentation dans le domaine de l'e-administration avec la mise en production d'une plateforme de service à destination notamment des communes. 2015 a été marqué par le lancement des premiers appels à projets concernant la e-santé et les Tiers Lieux.

[www.recia.fr](http://www.recia.fr)

### CHIFFRES CLÉS

+ de 170 M€ pour les infrastructures numériques

+ de 4 M€ pour les usages numériques

## Soutien au développement de la filière aéronautique : développement de la plateforme aéroportuaire de Châteauroux

La Région souhaite faire de l'aéroport de Châteauroux un pôle d'excellence de niveau européen dans la maintenance aéronautique.

Elle a ainsi achevé la réhabilitation du bâtiment 769 d'une surface de plus de 15 000 m<sup>2</sup> qui abrite actuellement l'entreprise ATE, spécialisée dans la peinture d'avions, employant une cinquantaine de personnes.

Pour permettre le déblocage du projet de construction d'un hangar aéronautique de 10 000 m<sup>2</sup> permettant d'accueillir l'A380, elle a décidé de reprendre la maîtrise d'ouvrage de sa construction dont le coût est estimé à 16 M€ première étape dans la réalisation d'une zone d'activité sur les réserves foncières acquises par la Région.



## ➔ MAINTENIR LES SERVICES SUR LES TERRITOIRES

### Plan Urgence Santé : programme Ambitions Santé 2020

Le Plan Urgence Santé contribue au maintien des services sur les territoires via son soutien à la création de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) dans les zones déficitaires et la formation de professionnels de santé.

Il s'agit à la fois d'améliorer l'offre de santé et le parcours coordonné de soins du patient, et de renforcer l'attractivité du territoire vis-à-vis de nouveaux professionnels de santé.

Le maillage s'est notablement complété depuis 2007 et, à la fin du CPER 2007-2014, 58 MSP ont été soutenues. Le CPER 2015-2020 a élargi l'intervention État/Région à l'ensemble des structures d'exercice regroupé. 6 projets dont 3 MSP ont été validés en 2015, portant à 64 le nombre de structures d'exercice regroupé financées pour un objectif de 100 à l'horizon 2020.

En septembre 2015, une nouvelle formation délocalisée d'aide-soignant assurée par l'Institut de formation d'aide-soignant de Vierzon a été ouverte à Aubigny/Nère pour 20 demandeurs d'emploi. Il s'agit de la 6<sup>e</sup> formation de ce type ouverte depuis l'adoption du Plan urgence santé en 2012.

Le nombre de places de formation d'aide-soignant ouvertes chaque année est désormais de 1 233 contre 877 en 2007. La Région assure le financement de 90 % de ces places. 1 112 élèves aides-soignants ont été diplômés en 2015 ainsi que 935 étudiants infirmiers.

#### CHIFFRES CLÉS

64 projets de structures d'exercice regroupé soutenus,  
dont 6 en 2015 pour 1,3 M€ engagés par la Région

1 112 élèves aides-soignants et  
935 étudiants infirmiers diplômés en 2015

La 1<sup>re</sup> promotion d'étudiants ergothérapeutes formés au sein de la Croix Rouge de Tours a été diplômée en juillet 2015. Sur 25 étudiants présentés aux épreuves finales, tous ont été reçus.

L'augmentation progressive du quota d'étudiants masseurs-kinésithérapeutes, de 40 en 2008 à 90 en 2013, a permis de doubler le nombre de diplômés au sein de l'Institut de formation rattaché au CHR d'Orléans : passant de 34 en 2011 à 77 en 2015.





## FAVORISER LES DYNAMIQUES LOCALES POUR LES TERRITOIRES RURAUX

### ID en campagne : des initiatives innovantes en milieu rural

En 2015, le nombre d'initiatives présentées s'est accru sur des domaines d'intervention très variés : émergence d'espaces test et couveuses agricoles, mise en place de nouveaux services tels que des épiceries sociales ou une maison des adolescents, expérimentation de formats innovants et artistiques d'ateliers pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle...

L'année 2015 a également été marquée par l'élargissement du cadre d'intervention à des projets d'investissement à caractère collectif : insertion par l'activité économique, cafés associatifs, épiceries sociales ou solidaires, recycleries/ressourceries, réemploi de matière, espaces de co-working, nouveaux services itinérants...

#### CHIFFRES CLÉS

425 projets retenus, dont 112 en 2015

4,2 M € d'aide régionale réservée depuis 2011,  
dont 1,3 M€ en 2015

2,7 M€ de crédits engagés, dont 0,9 M € en 2015



### Approbation des programmes Leader

Fin 2015, la Région Centre-Val de Loire a sélectionné les territoires Leader (dénommés Groupes d'action locale ou GAL) chargés de mettre en œuvre des stratégies de développement local. 23 Groupes d'action locale Leader ont été sélectionnés pour une enveloppe FEADER de 23,2 M€, soit une moyenne de l'ordre de 1 M€ par territoire.

### "L'avenir s'invente dans les campagnes" : 2<sup>es</sup> rencontres régionales de l'innovation en milieu rural



Cette 2<sup>e</sup> édition des rencontres régionales de l'innovation en milieu rural a réuni plus de 130 personnes autour des thèmes suivants : conditions d'émergence et d'implantation durable de réseaux d'acteurs sur les territoires, démarches intergénérationnelles, développement des usages du numérique et à travers le témoignage d'acteurs locaux notamment.



# Favoriser la culture et la créativité

La Région Centre-Val de Loire a développé des actions exemplaires de soutien et d'accompagnement visant au rééquilibrage géographique et à la lutte contre les inégalités. Cette politique culturelle s'adresse tout autant aux acteurs du spectacle vivant, des arts plastiques, du cinéma et de l'audiovisuel, qu'au monde du livre, des industries culturelles, de toutes les formes de création émergentes ainsi qu'à la valorisation du patrimoine régional. Contributrice et actrice des projets, la Région a investi **29 116 800 €** en 2015, au service de la création et de la diffusion artistique et culturelle, de l'éducation à la culture, de la préservation et de la valorisation de son patrimoine.

## PRÉSERVER, VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL RÉGIONAL

Le FRAC Centre-Val de Loire 

En 2015, le Frac Centre-Val de Loire a poursuivi la valorisation de sa collection orientée sur la relation entre art et architecture aux Turbulences à Orléans comme sur tout le territoire régional, au travers de nombreuses expositions hors-les-murs et d'actions pédagogiques. Acteur majeur en région Centre-Val de Loire pour la diffusion, la sensibilisation et le soutien à la création contemporaine, le Frac a proposé un programme riche d'expositions inaugurant le cycle Relief(s) avec les expositions : Architecturer l'horizon, Onishi Yasuaki, et Gérard Singer et le cycle Allures, avec l'exposition éponyme, les expositions Nicolas Moulin et Reconstructions. Les actions culturelles et pédagogiques en région, Samedis Turbulents, Université populaire, conférences, ont attiré 16 504 participants. Plus de 20 000 visiteurs ont arpenté les Turbulences.

[www.frac-centre.fr](http://www.frac-centre.fr)



### CHIFFRES CLÉS

15 expositions réalisées

20 095 visiteurs aux

Turbulences en 2015

Plus de 5 296 scolaires  
accueillis

16 504 participants aux  
expositions et actions culturelles et  
pédagogiques en région Centre-Val  
de Loire

112 œuvres prêtées

39 œuvres acquises

61 œuvres reçues en donation

## “Statues dans la ville, un musée à ciel ouvert”

Il s'agit d'une nouvelle publication, issue d'une étude d'inventaire général du patrimoine culturel qui propose un regard inédit sur les statues, au croisement de l'histoire et de l'art.

### CHIFFRES CLÉS

En 2015, 500 exemplaires vendus,  
11 conférences et visites



## “Naviguer sur la Loire”

Cet ouvrage est la restitution pour le grand public d'une étude menée de 2008 à 2013 par le Service Patrimoine et Inventaire sur les aménagements portuaires de la Loire.

### CHIFFRES CLÉS

En 2015, 800 exemplaires vendus

## Le domaine régional de Chaumont sur Loire

En 2015, le Domaine a poursuivi son activité culturelle et artistique en proposant une programmation riche, structurée autour de trois axes : “art contemporain”, “jardins” et “patrimoine”. La création a pris la forme de jardins (Festival international des jardins, jardins des Prés du Gouloup), d'installations d'art contemporain parsemées sur le site (dont celle d'El Anatsui, artiste récompensé par un Lion d'Or à Venise), ou encore de propositions artistiques de plasticiens et photographes reconnus internationalement.



L'enrichissement des collections patrimoniales s'est poursuivi, grâce au retour d'un coffre ayant appartenu à la famille De Broglie, véritable œuvre d'art revenue au Château, mais aussi de la Tenture des Planètes et des Jours récemment restaurée.

[www.domaine-chaumont.fr](http://www.domaine-chaumont.fr)

### CHIFFRES CLÉS

402 568 entrées  
au Domaine régional en 2015

24<sup>e</sup> édition  
du festival  
International  
des jardins  
sur le thème “Jardins  
extraordinaires, jardins  
de collections”



# ➔ CONTRIBUER À LA CRÉATION ET À LA DIFFUSION ARTISTIQUE

## 1<sup>re</sup> Triennale d'art contemporain

La 1<sup>re</sup> Triennale d'art contemporain en région a été organisée avec le soutien de l'État et de la Région par l'association Emmetrop (18) et a valorisé les artistes régionaux lauréats des aides à la création en arts plastiques dans le Manège Rochambeau à Vendôme. Près de 19 000 visiteurs venus de partout en région et en France ont découvert la richesse de la création contemporaine en région Centre-Val de Loire.



## CHIFFRES CLÉS

25 artistes de la région exposés

18 800 visiteurs entre mai et octobre 2015

44 classes et 1600 élèves d'écoles primaires, collèges et lycées accueillis

Plus de 200 étudiants d'écoles d'art de toute la France accueillis

Près de 20 structures culturelles en région partenaires de la manifestation

## Printemps de Bourges : 10<sup>e</sup> anniversaire du partenariat régional avec le Secours Populaire

Le Printemps de Bourges est la manifestation qui a le plus de retentissement en région Centre-Val de Loire.

Depuis 10 ans, la Région offre 300 places de concerts à des jeunes aidés par le secours populaire. Pour les 70 ans du Secours populaire, la Région Centre-Val de Loire a participé à une opération spéciale de récolte de fonds. Pour les concerts du W, le festival a donné la possibilité aux spectateurs d'ajouter un euro au prix de leur billet, qui a été reversé au Secours populaire français, et la Région a doublé le montant récolté.



## Culture O Centre - Atelier de développement culturel de la Région Centre-Val de Loire

En 2015, Culture O Centre a poursuivi la déclinaison de ses nouvelles modalités d'accompagnement et de soutien aux collectivités, opérateurs et équipes artistiques. Incubateurs, briefings, laboratoires d'idées artistiques, résidences artistiques, veille territoriale, mais aussi aide à l'émergence et à la mobilité des artistes régionaux mis en œuvre par l'établissement.

L'agence a poursuivi l'animation de rencontres, débats et parcours thématiques. Elle s'est investie dans l'accompagnement de six contrats d'émergence et de développement.

Enfin, l'agence a organisé en octobre au FRAC et à l'abbaye de Noirlac un forum européen sur le thème "Arts et territoires, un nouveau défi culturel", réunissant 160 participants.

[www.cultureocentre.fr](http://www.cultureocentre.fr)

CULTURE O CENTRE  
ATELIERS DE  
DEVELOPPEMENT  
CULTUREL



## CHIFFRES CLÉS

Soutien régional cumulé de 438 520 €

64 686 spectateurs aux concerts

150 000 personnes sur l'ensemble du festival

800 salariés pendant la manifestation

150 artistes sur 6 jours dans 15 lieux différents

300 places offertes au Secours Populaire



## CHIFFRES CLÉS

En 2015, 71 PACT ou PACT en devenir ont été financés pour un montant total de 2,811 M€

## Le dispositif "Projets Artistiques et Culturels de Territoire"



L'objectif des "PACT Région Centre-Val de Loire" est de permettre de structurer une offre culturelle portée par une ou plusieurs communautés de communes, une structure œuvrant sur un territoire intercommunal ou un parc naturel régional. Chaque projet soutenu doit s'adapter aux spécificités territoriales et prendre en considération les orientations de la politique culturelle régionale : la diffusion de la création artistique, la conquête de nouveaux espaces pour la culture et de nouveaux publics (empêchés, en difficultés sociales, entreprises...).

## CHIFFRES CLÉS

23 librairies soutenues

Patrimoine cinématographique :  
1 037 films numérisés et sauvegardés

Education - Lycéens et apprentis au cinéma :  
14 800 élèves concernés

Univers web Ciclic :  
414 055 visiteurs  
uniques (tous sites confondus)

318 jours de tournage  
sur le territoire régional

Soutien à la création cinématographique :  
89 films soutenus

## CICLIC - L'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique



En 2015, l'agence Ciclic a lancé un appel à "projets numériques culturels innovants" financé par la Région qui vise à favoriser la créativité numérique et la transmission des savoirs. Un nouveau dispositif en faveur de l'éducation artistique et culturelle à la littérature contemporaine a été créé : Lycéens, apprentis, livres et auteurs d'aujourd'hui.

En septembre 2015, a été inauguré à Vendôme Ciclic Animation, lieu de production, de recherche et d'expérimentation, de rencontres et de diffusion pour le cinéma d'animation.

Enfin, les Mille lectures d'hiver ont fêté leurs 10 ans, confirmant l'engouement régional pour cet événement unique qui permet aux habitants de découvrir la littérature française et étrangère d'aujourd'hui.

[www.ciclic.fr](http://www.ciclic.fr)  
[www.memoire.ciclic.fr](http://www.memoire.ciclic.fr)



## ➔ ÉDUCER À LA CULTURE

### La collection de bandes dessinées des "Mystérieux mystères insolubles"

En 2015, le Service Patrimoine et Inventaire a publié dans La collection de bandes dessinées des "Mystérieux mystères insolubles", le septième et dernier volume "la Terrible crue cruelle" (le Val de Loire, patrimoine mondial).



#### CHIFFRES CLÉS

En 2015,  
**3 000 exemplaires**  
vendus dans la collection complète



### Inauguration de la Maison de la BD à Blois : centre régional de la bande dessinée

La Maison de la BD est ouverte depuis le 6 février 2015 à Blois. Gérée par l'association Bd Boum, ce lieu unique en région Centre-Val de Loire propose toute l'année des expositions et des rencontres consacrées à la bande dessinée ainsi que des ateliers pour les scolaires et le grand public. La Maison de la BD est également un lieu de résidence d'auteurs et dessinateurs.

#### CHIFFRES CLÉS

**17 000 visiteurs**  
**1 500 scolaires**  
**7 expositions**  
**2 auteurs** en résidence

### La Mission Val de Loire

En 2015, les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire ont défini la nouvelle feuille de route de la Mission Val de Loire, confirmant son rôle fédérateur des acteurs du territoire UNESCO, en appui à la mise en œuvre du Plan de gestion du site UNESCO, adopté le 15 novembre 2012.

Pour la période 2015-2018, l'action de la Mission Val de Loire s'organise donc autour de 3 finalités :

- Faciliter l'appropriation des valeurs de l'inscription UNESCO par les acteurs du territoire
- Accompagner les acteurs pour préserver le site et favoriser l'excellence des politiques publiques d'aménagement
- Appuyer les Régions dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques, schémas et actions, en matière de développement touristique, de médiation du patrimoine, ou d'aménagement du territoire.

[www.valdeloire.org/](http://www.valdeloire.org/)



#### CHIFFRES CLÉS

**Plus de 90 %**, c'est le nombre de collectivités qui se sont engagées à prendre en compte la valeur universelle exceptionnelle et le plan de gestion du site UNESCO dans leurs documents d'urbanisme

# Inscrire la Région Centre-Val de Loire dans l'Europe

L'année 2015 a permis de lancer la programmation des fonds européens FEDER, FSE et IEJ 2015-2020 et d'obtenir la validation, par la Commission européenne, du programme de développement rural doté de 346 M€ de FEADER. Au-delà de la gestion de ces financements, la Région a poursuivi ses actions en direction de la mobilité des jeunes et de la sensibilisation aux enjeux européens. Elle a investi **17 357 300 €** en 2015 sur son budget, et géré **22 180 540 €** de fonds européens.

## ➔ FAVORISER LA MOBILITÉ DES JEUNES

Dispositifs Parcours d'Europe  
en faveur de la mobilité européenne



Parcours d'Europe marque l'engagement fort de la Région en faveur de la mobilité européenne des jeunes.

Au-delà de l'expérience personnelle et professionnelle, ces échanges favorisent la solidarité entre jeunes et l'émergence d'une citoyenneté européenne composante du "bien vivre ensemble".

Il regroupe cinq dispositifs d'aide à la mobilité européenne : les jumelages, Trans'Europe Centre, Actions Internationales, Euro-Métiers Centre et Mobi-Centre.

### CHIFFRES CLÉS

9 008 jeunes ont bénéficié des dispositifs parcours d'Europe pour un budget de 4,78 M€ dont 604 894 € de l'Europe : 5 866 Lycéens(es), 613 Apprentis (es), 1 700 étudiant(e)s ont séjourné dans un pays européens dans le cadre de leurs études

829 jeunes ont participé à des jumelages



## ➔ INTERVENIR À BRUXELLES

### Nouvelle configuration de l'Antenne de Bruxelles

Après 10 ans de collaboration avec Auvergne et Limousin à Bruxelles, la Région a déménagé, en septembre 2015, son Antenne dans les locaux de l'association représentant Pays de la Loire à Bruxelles. Cette nouvelle configuration concrétise le partenariat entre les deux Régions et permet à la Région Centre-Val de Loire de perpétuer sa présence auprès des institutions européennes.



## ➔ CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE



### Bilan des Matins de l'Europe 2015

Rendez-vous européen trimestriel, il est destiné à informer les acteurs régionaux sur les questions européennes dans un environnement favorisant les prises de contacts et l'échange de bonnes pratiques. En 2015, ils ont porté sur les TIC, les négociations internationales sur le climat et la politique des transports. Parallèlement, deux journées d'information sur les programmes européens H2020 (recherche-innovation) et LIFE (environnement-climat) ont permis de sensibiliser près de 85 acteurs régionaux aux opportunités de financements européens dans les secteurs concernés.



### CHIFFRES CLÉS

1 015 projets financés  
par les fonds européens

62 M€ de financements  
européens engagés

### Fonds européens 2014-2020

En 2015, deux priorités sont à souligner. D'une part la clôture du programme 2007-2013 et l'effort de la Région qui a payé 20 M€ de crédits communautaires pour 180 opérations. D'autre part, le lancement du programme 2014-2020 pour lequel la Région est désormais autorité de gestion. A ce titre, le Programme Opérationnel FEDER-FSE a soutenu 92 projets pour 32,1 M€ de fonds européens et un coût total de 113 M€ ; le Programme de Développement Rural FEADER : 850 projets – 24,9 M€ de FEADER pour un coût total de 78 M€ ; le Programme Opérationnel Interrégional FEDER bassin de la Loire : 73 projets ont été programmés pour 5,178 M€, dont 11 concernent spécifiquement la région Centre-Val de Loire.

## ➔ MOBILISER LES FONDS EUROPÉENS

### Comité de suivi des Fonds européens et du Contrat de Plan État-Région

En charge du pilotage de la mise en œuvre des programmes européens et du CPER, le Comité de suivi s'est réuni le 13 octobre 2015. Des visites du projet de recherche Helios et de la plateforme CERTEM ainsi qu'une table ronde sur les financements européens dans la recherche et l'innovation ont clôturé cet événement.

### FEADER : validation du Programme de Développement Rural (PDR)

Le PDR Centre-Val de Loire, qui permet de mobiliser les aides du FEADER, a été validé par la Commission européenne le 7 octobre 2015. Par anticipation les premiers dossiers ont été programmés pour l'installation de jeunes agriculteurs, pour les aides agroenvironnementales, ou sous forme d'appels à projets pour les investissements agricoles et forestiers.

### CHIFFRES CLÉS

PDR : 346 M€  
sur 2014-2020

25 M€ programmé au  
31/12/2015



# S'ouvrir au monde et à la solidarité internationale

L'action régionale de coopération internationale investit deux lignes directrices. Il s'agit d'une part d'apporter un soutien à des projets structurants conduits en direction de zones géographiques, appelées "zones prioritaires de coopération décentralisée" et, d'autre part, de mettre en place les dispositifs propres à créer, sur le territoire régional, un environnement favorable à l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi qu'au déploiement de la coopération et des valeurs de la solidarité internationale. La Région a consacré **1 469 100 €** à ces actions en 2015.

## ➔ APPROFONDIR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

### La Journée des Jumelages

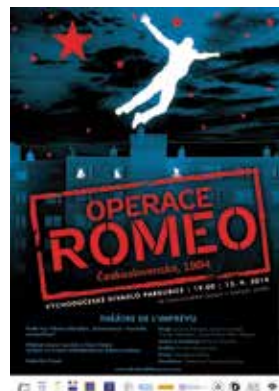
Cette réunion annuelle rassemble les acteurs régionaux investis dans des projets de jumelages européens. Autour du thème de l'engagement des jeunes et de la place faite à sa dimension européenne, 150 personnes se sont retrouvées à Orléans le 13 mars dernier. Ce moment d'échanges a mis en avant l'importance de mutualiser les expériences et de favoriser les synergies entre les jumelages.

#### CHIFFRES CLÉS

150 participants



### Opération Roméo - Tchécoslovaquie 1984



Les échanges culturels et artistiques constituent l'une des lignes directrices du partenariat avec la Région de Pardubice. Aussi, le théâtre de l'Imprévu fortement investi dans l'internationalisation en République tchèque du dispositif Aux Arts Lycéens a prolongé son action, en 2015, par la création et la diffusion de la pièce "Opération Roméo". Une façon originale de promouvoir la francophonie par le biais de l'art dramatique.

## ➔ SOUTENIR LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



### Appui aux projets régionaux de coopération internationale

Ce dispositif permet de soutenir des projets de développement conduits le plus fréquemment en Afrique subsaharienne principalement dans les domaines de l'éducation, de la santé et, de manière croissante, dans celui de l'éducation à la citoyenneté mondiale et à la solidarité internationale sur le territoire régional.

#### CHIFFRES CLÉS

76 projets  
457 453 €



# FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans la lignée de son Agenda 21, la Région soutient les acteurs du territoire et les habitants dans leur démarche de développement durable avec des dispositifs comme la charte des événements écoresponsables, le soutien aux Agendas 21 locaux, l'appel à projet "Apprentis et lycéens citoyens"... Elle promeut le débat sur les questions de durabilité avec par exemple en 2015 les Rencontres de la Coopération décentralisée sur le climat. Propriétaire des lycées publics, la Région investit massivement pour développer leur efficacité énergétique.



## Charte régionale des événements éco-responsables

La charte des événements éco-responsables, adoptée en juillet 2013, vise à soutenir les organisateurs d'événements sportifs, culturels et environnementaux dans leurs démarches en faveur du développement durable (gestion des déchets, accueil de tous les publics, mobilité durable, circuits courts...). Dans ce cadre, des formations et ateliers thématiques sont gratuitement proposés aux adhérents pour mettre en œuvre cette démarche.

### CHIFFRES CLÉS

**83 adhésions**  
à la charte des événements  
éco-responsables

## Installation de panneaux photovoltaïques dans les lycées

Participant à la transition énergétique, la Région Centre-Val de Loire a déployé un plan photovoltaïque sur les 20 lycées présentant la meilleure rentabilité.

La stratégie adoptée d'auto-consommation consiste en la réalisation d'installations de petites tailles, pour couvrir les consommations de veille des bâtiments.

### CHIFFRES CLÉS

**480 MWh** de production

Coût des travaux : **819 000 €**

Coût global de l'électricité produite sur  
20 ans : **0,1119 €/kWh**



## Les 15<sup>es</sup> Rencontres de la Coopération décentralisée

La place occupée par la coopération décentralisée dans la mobilisation mondiale autour du dérèglement climatique n'est pas à négliger. Aussi, en 2015 à Blois, les 15<sup>es</sup> Rencontres régionales ont fait de cette thématique l'objet d'un dialogue approfondi avec les acteurs de la coopération internationale. En amont de la COP 21, les participants ont eu l'occasion d'échanger avec des experts régionaux mais aussi de formuler des préconisations.

### CHIFFRES CLÉS

**400 participants**  
**23 intervenants**  
**6 ateliers** thématiques



**Organiser  
une collectivité  
efficace**



**Mobiliser  
les agents  
et nourrir  
le dialogue  
social**

# Une collectivité exemplaire

La Région poursuit sa démarche d'amélioration continue de son organisation et de sa gestion, en articulation avec sa politique des ressources humaines.

Depuis 2009, des outils de pilotage sont déployés (feuilles de route, conduite de projet, animation renforcée...) pour permettre un management global de la collectivité plus performant. En 2015, un nouvel outil permettant d'intégrer des données dans une perspective d'aide à la décision a été mis en place : le Système d'Information Décisionnel.

Pour simplifier et rendre ses fonctionnements plus efficaces, la Région avait lancé en 2014 le projet Optimisation avec un plan comprenant 74 actions. Fin 2015, deux tiers des actions étaient réalisées. L'un des chantiers structurants de ce projet est la simplification des demandes de subventions avec l'objectif de l'ouverture d'une plateforme en ligne début 2016.

Le projet Optimisation a été complété, en 2015, par son volet ressources humaines, avec le plan "Travailler et Vivre ensemble", dont l'objectif est de veiller à mieux travailler

ensemble en anticipant les risques psycho-sociaux. La mise en œuvre de ce plan décliné en 28 actions sera suivie par un Comité composé de managers, agents et représentants des organisations syndicales. Plus largement, l'institution poursuit une politique de ressources humaines dynamique en déployant de nouveaux métiers, en organisant des actions d'accompagnement au changement, en développant son plan de formation...

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, la Région confirme son engagement de maintien des grands équilibres financiers régionaux. Sa gestion financière saine a largement été saluée sur le plan national. La politique d'achats déployée depuis 2014 constitue l'un des leviers de la maîtrise des dépenses régionales.



# Organiser une collectivité efficace

La Région poursuit sa démarche d'optimisation des ressources et d'amélioration de ses pratiques, avec l'objectif d'assurer un service public efficace et réactif. En 2015, elle a mis en place le CREFOP (instance de concertation au service de l'Emploi, de la Formation et l'Orientation professionnelles), renforcé son système de pilotage, travaillé à la simplification des demandes de subventions, tout en assurant une gestion rigoureuse de ses dépenses.

## **RENFORCER LA CONCERTATION ET LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

La mise en place du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP)

Le Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles est une instance quadripartite (État, Région et partenaires sociaux patronaux et salariés) qui a vocation à assurer l'articulation entre Service Public de l'Emploi, Service Public Régional de Formation Professionnelle et Service Public Régional de l'Orientation.

Les membres du CREFOP ont pour objectif ambitieux de mettre en place une stratégie régionale concertée en matière d'orientation professionnelle, de développement de l'alternance et de formation professionnelle des salariés comme des demandeurs d'emploi.



### **CHIFFRES CLÉS**

16 membres titulaires au Bureau et  
42 au plénier

4 commissions

5 réunions du Bureau ; 4 plénières ;  
14 réunions des commissions



## **RENFORCER LE PILOTAGE DE LA COLLECTIVITÉ**

### Direction Europe et Partenariat : nouvelles missions et nouveaux agents

Dans le cadre du transfert de la gestion des fonds européens, la Région a réorganisé la direction Europe et Partenariats en 2014. Ce projet a été mis en œuvre en 2015 à travers notamment l'accueil de nouveaux agents mobilisés sur le programme Loire, le PO Centre-Val de Loire et le PDR FEADER.

### Le système d'information décisionnel (SID), nouvel outil au service du pilotage

En 2015, la collectivité s'est dotée d'un schéma directeur du système d'information décisionnel. Objectif : couvrir les besoins de pilotage sur les quatre prochaines années. Le SID est un outil performant d'intégration des données dans une perspective d'aide à la décision.

## **DÉMATÉRIALISER ET SIMPLIFIER**

### Le projet Optimisation

Le projet Optimisation comprend 74 actions dans différents champs d'activités : gestion des subventions, achat, process CPR, gestion des courriers entrants...

En 2015, les services se sont concentrés sur la simplification des demandes de subventions régionales et la dématérialisation des aides européennes et régionales. L'objectif : mettre à disposition une plateforme de dépôt des demandes en ligne le 11 janvier 2016.

Les enjeux sont multiples :

- La simplification, réclamée régulièrement par les bénéficiaires
- La conformité réglementaire imposant la dématérialisation des échanges avec les porteurs de projets pour la gestion des fonds européens
- L'amélioration du service public
- La recherche de marges de manœuvre dans nos pratiques internes



### CHIFFRES CLÉS

47 actions d'optimisation réalisées sur 74 (63,5 %)

119 dispositifs régionaux d'aide simplifiés

58 dispositifs régionaux paramétrés dans le portail régional

Une centaine d'agents formés aux nouveaux usages de PROGOS

Plus de 100 agents impliqués dans la mise en œuvre du projet Optimisation

## ➔ AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE

### 2<sup>e</sup> Forum national des achats publics



Manifestation organisée par la Région Centre-Val de Loire et la Préfecture de la région Centre-Val de Loire, ce forum a rassemblé plus de 100 décideurs des Achats publics. Il a aussi été l'occasion pour les entreprises du territoire régional de présenter leurs innovations dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, de la gestion de l'eau et des produits et services hospitaliers.

#### CHIFFRES CLÉS

100 acheteurs

80 entreprises régionales

Des dizaines d'innovations



#### CHIFFRES CLÉS

160 adhérents

5 marchés en cours

### Développement de Centr'Achats

2015 a été une année riche pour Centr'Achats : constat de gains financiers significatifs sur les achats de gaz naturel, passation des marchés de fournitures de bureau, d'électricité, d'ordinateurs et de contrôles réglementaires. Centr'Achats a également réussi sa transformation en GIP.

## ➔ GARANTIR LES MEILLEURS MOYENS POUR L'ACTION RÉGIONALE

### Note AA conservée

La Région Centre-Val de Loire a conservé en 2015 la note AA, perspective négative, soit la meilleure note qui puisse être attribuée à une collectivité. L'agence Standard and Poor's indique que cette note reflète des performances budgétaires "fortes", une "gestion de la dette et de la trésorerie prudente" ainsi qu'une "stratégie budgétaire claire".



## ➔ INFORMER ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



### Un nouveau nom et un nouveau logo



Au travers de campagnes de communication et supports d'information tous médias, la Région fait connaître ses actions auprès des habitants. Animatrice des territoires, elle soutient de nombreux événements culturels, sportifs... Notre Région est dénommée officiellement Centre-Val de Loire depuis le 16 janvier 2015, changement accompagné par le déploiement d'une nouvelle identité graphique (logo revisité).



# Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social

Le plan “Travailler et vivre ensemble” présenté au Comité technique le 11 juin 2015 a pour objectif de veiller à mieux travailler ensemble en anticipant les risques psychosociaux. La démarche engagée par la collectivité régionale dès 2012, a permis d’élaborer un diagnostic qui a analysé les causes puis de construire un plan d’actions collectives et individuelles. Ce plan d’actions s’articule autour de 4 axes et 28 actions réalistes et réalisables tout en s’appuyant sur les démarches déjà mises en place dans la collectivité.

## ➔ DONNER DU SENS À L’ACTION DE CHACUN

### Accompagnement au changement : le projet de portail de subventions

Cette démarche a été initiée dans le cadre du projet de dématérialisation des aides régionales.

Des ateliers d’échanges de pratiques ont d’abord permis à un groupe de managers d’identifier les points forts du projet et les impacts sur le travail de leurs équipes, lors de travaux portant notamment sur le sens, la communication homogène et sereine vis-à-vis des équipes, l’anticipation des risques...

Ces réflexions ont permis de mettre en place un plan de formation afin d’accompagner les agents dans l’évolution de leur pratiques et la formation aux nouveaux outils informatiques.

#### CHIFFRES CLÉS

2 ateliers pour 10 managers

521 départs en formation pour  
105 agents formés

46 sessions de formation

## ➔ FAIRE ÉVOLUER ET VALORISER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES



### Plan de formation des encadrants

La Région Centre-Val de Loire a développé dans son plan de formation en lien avec son plan de prévention “travailler et vivre ensemble” un axe prioritaire relatif à l’accompagnement des encadrants intermédiaires dans le domaine du management. Le manager de proximité joue un rôle d’interface dans la collectivité et a la double posture “d’expert” sur son métier et de chef d’équipe. Ainsi, la Région met en place un itinéraire de formation pour les managers qui se traduiront par des journées thématiques et des ateliers de sensibilisation.

#### CHIFFRES CLÉS

60 agents concernés au siège et 200 dans les lycées

## ➔ ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE TOUS AU TRAVAIL

### Le plan d'action "Travailler et vivre ensemble"

Signé en juillet 2015, ce plan décliné en 4 axes et 28 actions a été élaboré afin de permettre aux agents du siège et des lycées de travailler dans les meilleures conditions. Les actions programmées portent notamment sur :

- la culture managériale : avec principalement un itinéraire de formation des encadrants intermédiaires, la mise en place d'accompagnements collectifs et individuels, l'élaboration d'outils et de fiches pratiques RH thématiques, la systématisation des collectifs de travail...
- travailler et vivre ensemble : avec la mise en place d'une ligne d'écoute psychologique pour tous les agents, la poursuite de l'optimisation des procédures, la sensibilisation sur la prévention des discriminations, la rédaction d'un guide des nouveaux arrivants et la poursuite de l'expérimentation sur le télétravail...
- la coordination de la double hiérarchie dans les lycées : souhait d'améliorer le service rendu en clarifiant l'articulation avec l'Éducation Nationale et la DRAAF principalement
- le développement des actions de prévention dans les lycées : troubles musculo squelettiques, pénibilité...



## ➔ RENFORCER ET STRUCTURER LE DIALOGUE SOCIAL

### Mise en place du comité de suivi du plan "Travailler et vivre ensemble"

Le Comité de suivi du plan "Travailler et vivre ensemble" a été installé le 4 décembre 2015. Il est composé de 18 membres représentés à parts égales entre des managers, des agents et des représentants des organisations syndicales désignés par le CHSCT. Il a notamment pour objectifs de planifier les actions, de déterminer la méthodologie mise en œuvre et d'évaluer les mesures.



## ➔ ACCOMPAGNER LES AGENTS

### Le Comité des Œuvres Sociales de la Région Centre-Val de Loire

Le Comité des Œuvres Sociales (COS) a pu maintenir à un haut niveau ses prestations en faveur de ses adhérents qui ont une nouvelle fois bénéficié de chèques vacances, d'une billetterie à tarif privilégié et bien entendu à de nombreuses sorties collectives.

14 sorties ont été organisées en 2015 et outre les sorties devenues des classiques comme les week-ends thalassothérapie ou le week-end neige, les agents ont pu découvrir les lacs italiens, se rendre à Dublin ou encore faire une sortie en Alsace à l'occasion des marchés de Noël.

#### CHIFFRES CLÉS

2 740 adhérents  
et 900 000 €  
de subvention régionale





## FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le plan d'action de l'Agenda 21 de la Région Centre-Val de Loire intègre un volet collectivité exemplaire. Les objectifs fixés dans le cadre de ce volet sont entre autres de faire évoluer les pratiques de déplacement pour les rendre plus soutenables, d'ouvrir au monde et à la solidarité internationale dans le cadre de congés solidaires, de développer l'efficacité énergétique des bâtiments dont la Région est propriétaire et de gérer efficacement les déchets.

### Plan de Déplacement d'Administration : modification des pratiques en matière de déplacements domicile-travail

Dans le cadre de la politique Agenda 21 et du Plan de Déplacement de l'Administration, la Région propose à ses agents plusieurs dispositifs pour faciliter leurs déplacements domicile-travail : prise en charge à 100 % des abonnements aux transports en commun ou à Vélo+, mise à disposition de garages à vélo, octroi de kits vélo ou de chèques de 50 € pour acquérir des équipements de vélo.

#### CHIFFRES CLÉS

345 abonnements pris en charge par mois, pour un montant total de 300 000 €

152 bénéficiaires d'un kit vélo ou d'un chèque



### Service civique et lutte contre le gaspillage alimentaire

Depuis 2011, la Région travaille avec les lycées pour la réduction des déchets dans les restaurants scolaires. A la rentrée 2015, en co-financement avec la DRAAF et l'ADEME, 17 services civiques ont été mis en place afin d'intervenir dans une trentaine de lycées et ont permis de sensibiliser près de 21 400 jeunes. Cette action est menée par la Ligue de l'Enseignement.

### Congés solidaires, 2 agents au Maroc et en Inde

En partenariat avec France Volontaires, les agents de la collectivité ont la possibilité de donner corps à un projet de solidarité internationale dans une des zones partenaires de la Région. Dans ce cadre, deux agents ont pu réaliser une mission, l'un dans le Tamil Nadu, l'autre dans la région de Meknès, auprès de structures accueillant des enfants. L'objectif de ce dispositif est de permettre l'ouverture au monde et à la solidarité internationale.



# Rapport financier

## Les ratios légaux (ATR)

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit l'obligation pour les collectivités territoriales, et notamment pour les Régions, de faire figurer des données synthétiques sur leur situation financière en annexe des documents budgétaires. La population retenue pour le calcul des ratios est de 2 635 080 habitants (INSEE, population légale 2012 en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, décret n° 2014-1611 du 24 décembre 2014).

| Ratios ATR                                                                                                                                                                                                                                          | Région Centre-Val de Loire<br>CA 2015 | Région Centre-Val de Loire<br>CA 2014 | Régions<br>CA 2014* |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|---------------------|
| 1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population<br><i>Mesure du service rendu par habitant</i>                                                                                                                                                  | 261,22 €                              | 266,81 €                              | 280,17 €            |
| 2 - Produits des impositions directes / population<br><i>Mesure de l'importance du produit issu de la fiscalité directe locale</i>                                                                                                                  | 65,69 €                               | 70,14 €                               | 69,81 €             |
| 3 - Recettes réelles de fonctionnement / population<br><i>Mesure des recettes pérennes du budget. Elles sont principalement constituées par la fiscalité directe et indirecte et les dotations de l'État</i>                                        | 343,92 €                              | 357,01 €                              | 354,84 €            |
| 4 - Dépenses d'équipement brut / population<br><i>Mesure de l'effort d'équipement consenti par la Région dans les infrastructures et les équipements dédiés aux habitants</i>                                                                       | 33,79 €                               | 32,47 €                               | 36,10 €             |
| 5 - Encours de la dette / population<br><i>Mesure de l'ampleur de l'endettement. L'encours de la dette équivaut au "capital restant dû" de l'emprunt contracté</i>                                                                                  | 240,22 €                              | 234,26 €                              | 292,67 €            |
| 6 - Dotation globale de fonctionnement / population<br><i>Mesure de la principale dotation de l'État versée à la Région</i>                                                                                                                         | 82,60 €                               | 91,43 €                               | 91,41 €             |
| 7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement<br><i>Mesure du volume des frais de personnel dans l'ensemble des frais de fonctionnement</i>                                                                                        | 17,39 %                               | 17,05 %                               | 18,09 %             |
| 9 - Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement<br><i>Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'épargne nette</i>                                         | 81,33 %                               | 79,98 %                               | 84,21 %             |
| 10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement<br><i>Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget par la mise en parallèle de l'effort d'investissement par rapport aux ressources pérennes de la Région</i> | 9,82 %                                | 9,10 %                                | 10,49 %             |
| 11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement<br><i>Mesure volumétrique de l'endettement par rapport aux ressources pérennes de la Région</i>                                                                                       | 69,85 %                               | 65,62 %                               | 83,23 %             |

\* Données SFL-Observatoire des finances locales, CA 2014 des régions métropolitaines hors Ile-de-France



**Des dépenses maîtrisées en adéquation avec les priorités régionales**



**Des modalités de gestion qui intègrent une perspective pluriannuelle**



**Des recettes contraintes**

## Les grands équilibres financiers

### Fonctionnement

**Dépenses de fonctionnement : 675,8 M €**

Frais financiers : **12,5 M €**

Épargne brute : **217,9 M €**

**Recettes de fonctionnement : 906,3 M €**

Fiscalité directe : 176,2 M €  
Fiscalité indirecte : 256,8 M €  
Dotations / compensations : 420,2 M €  
Autres recettes : 53,1 M €

Résultat 2014 : **12,8 M €**

### Investissement

Remboursement du capital de la dette : **48,8 M €**

**Dépenses d'investissement : 332,8 M €**

Dépenses d'intervention : 325,4 M €  
Dépenses de gestion : 7,4 M €

**Autofinancement :**

= Épargne brute  
- Remboursement du capital de la dette

(217,9 - 48,8) = **169,2 M €**

**Recettes d'investissement : 84,2 M €**

**Emprunt : 82 M €**

Dépenses réalisées : **1,069 Md €**

Reports : **27,6 M €**

Recettes réalisées : **1,085 Md €**

Reports : **17,4 M €**

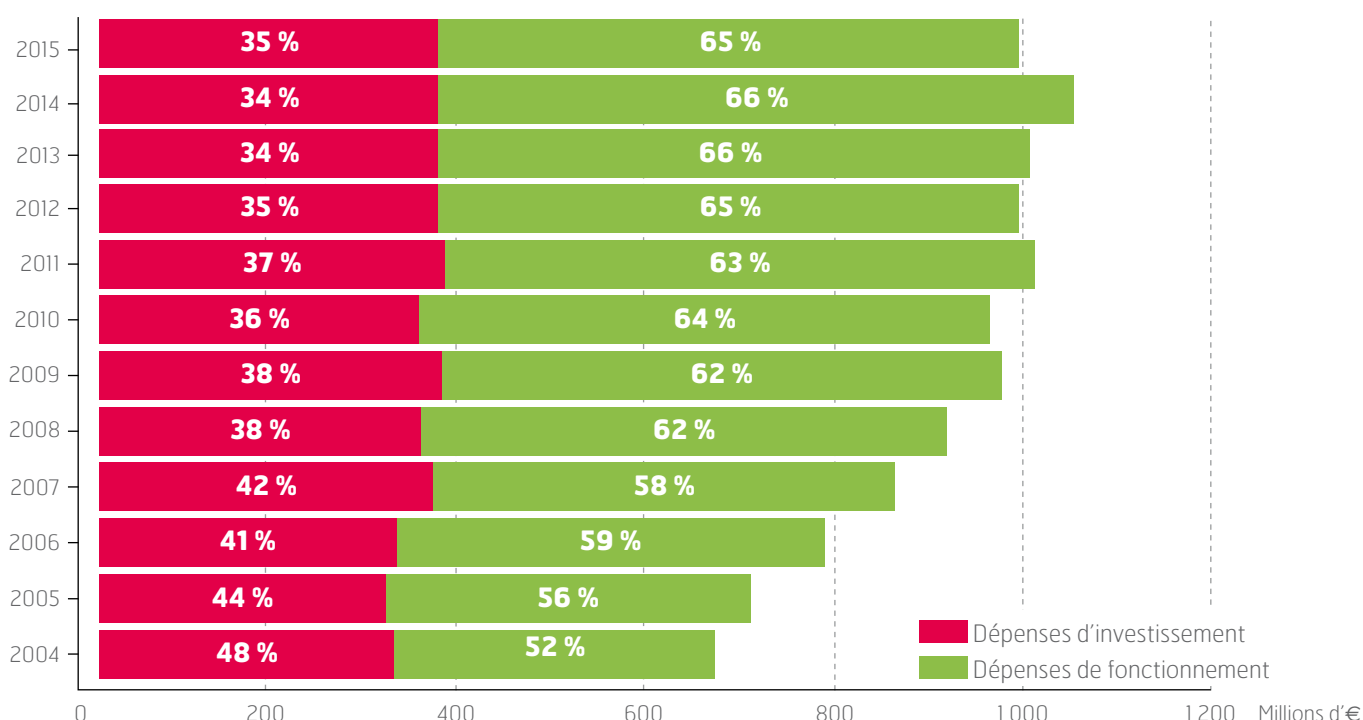
**Résultat 2015 : 5,2 M €**

La gestion rigoureuse des crédits budgétaires se traduit par un taux d'exécution global des dépenses de l'ordre de 92 % (hors réaménagement de la dette et reports). Le taux de réalisation des recettes est également performant puisqu'il atteint 93 % (hors résultat reporté, reports et réaménagement de la dette). Le volume des reports est en augmentation (27,6 M€ contre 24,4 M€ en 2014). L'ouverture d'autorisations d'engagement a permis de ne pas pratiquer des rattachements en dépenses.

# Des dépenses maîtrisées en adéquation avec les priorités régionales

## → UNE MODIFICATION DU PROFIL DES DÉPENSES RÉGIONALES

Évolution des dépenses de la Région Centre-Val de Loire depuis 2004



De 2004 à 2015, le budget global de la Région Centre-Val de Loire a doublé (+ 54,8 %) pour atteindre, en 2015, plus d'un milliard d'euros.

Sur une décennie, la structure des dépenses régionales s'est modifiée. Si en 2004 les parts respectives des dépenses d'investissement et de fonctionnement étaient relativement équilibrées, les transferts de compétences consécutifs aux lois portant sur les libertés et responsabilités locales (2004), la modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles (2014), la formation professionnelle (2014), la nouvelle organisation territoriale de la République et le transfert de la gestion des fonds européens (2015) ont profondément

modifié le profil des dépenses de la Région.

En raison de l'exercice de ces nouvelles compétences, les dépenses de fonctionnement ont augmenté plus vite que les dépenses d'investissement : depuis 2004, les premières ont augmenté de 91,6 % contre 14,6 % pour les secondes. Ce renforcement de la place des dépenses de fonctionnement dans le budget régional n'a cependant pas empêché le maintien de la dynamique d'investissement. En effet, en 2015, le budget global d'investissement s'élève à près de 327,7 M€ (fonds européens compris et hors dette). Un effort financier a notamment été fait en faveur du soutien à l'économie régionale et en particulier au secteur du bâtiment.

# → LA RÉGION SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES SUR SON TERRITOIRE

En 2015, 80,5 % des dépenses ont été concentrées sur les interventions régionales (c'est-à-dire hors "moyens généraux" comprenant notamment les frais de personnel et l'annuité de la dette).

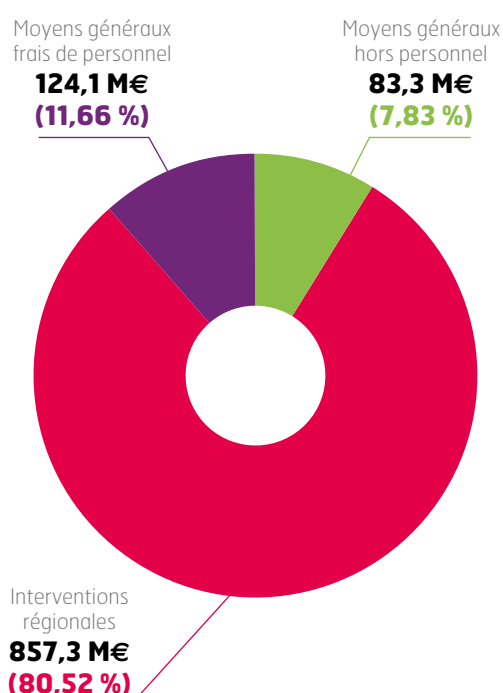
Les dépenses d'intervention régionales s'élèvent à 325 M€ en investissement (fonds européens compris) et 531 M€ en fonctionnement, soit 857 M€ au total.

Les dépenses liées à l'enseignement représentent 35 % de l'ensemble des dépenses d'intervention, suivies par les transports (24 %) et l'action économique (20 %).

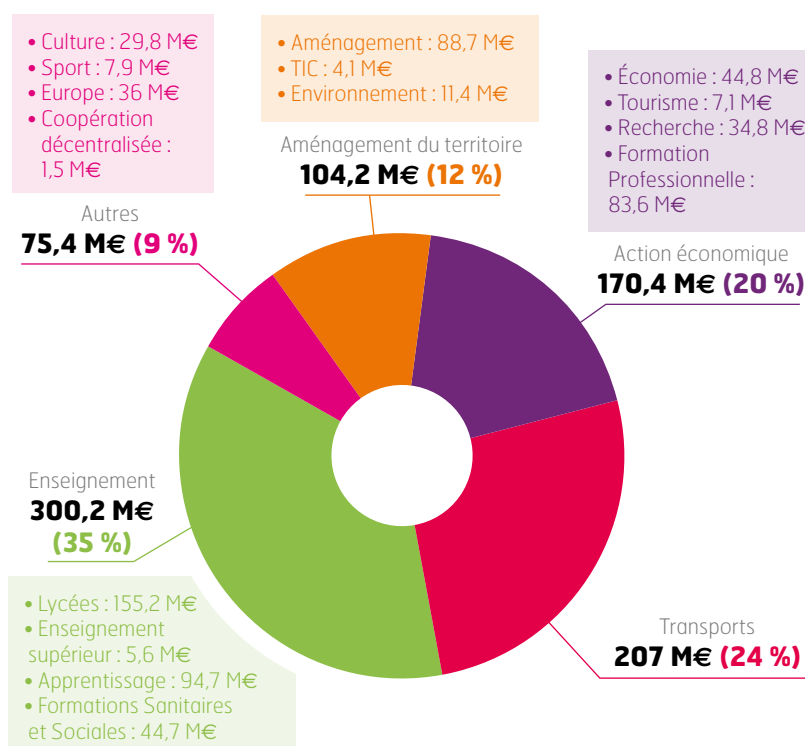
## CHIFFRES CLÉS

**INTERVENTIONS RÉGIONALES :**  
80,52 % du budget

### Répartition du Budget Global : 1,064 Milliards d'€ (hors réaménagement de la dette)



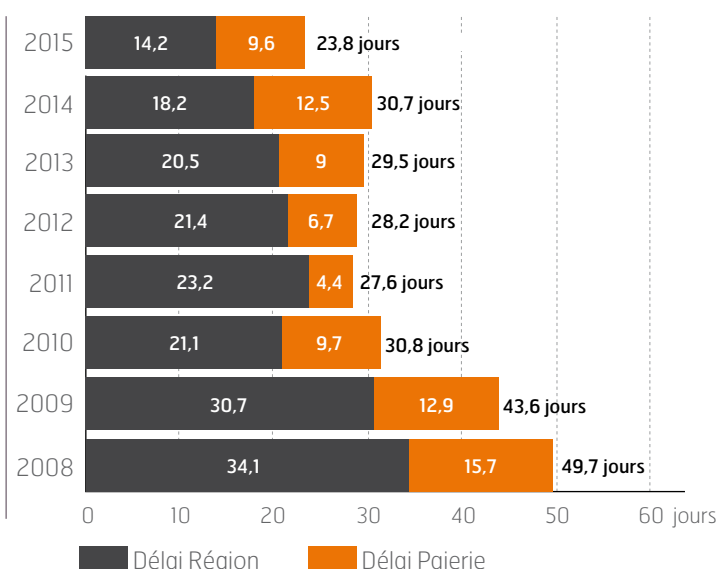
### Les dépenses d'intervention de la Région : 857 M€ en 2015



# → UN DÉLAI GLOBAL DE PAIEMENT TOUJOURS EN DIMINUTION

La Région dispose réglementairement d'un délai de 30 jours pour payer ses factures dès leur réception. A l'intérieur de ce délai, les services de la Région doivent transmettre les éléments nécessaires au règlement des factures sous vingt jours au comptable public, charge à lui de procéder à la mise en paiement sous dix jours.

**Le délai global s'est très nettement amélioré et a diminué de 7 jours en 2015 par rapport à 2014**, notamment en raison de la diminution continue du délai de traitement interne à la Région (- 4 jours), conjuguée à un retour à un délai normal de la paierie régionale (9,6 jours par rapport au délai réglementaire de 10 jours). La mise en œuvre de la dématérialisation comptable courant 2014 a permis de diminuer les délais de traitement administratif.



# Des modalités de gestion qui intègrent une perspective pluriannuelle

## ➔ LA GESTION PLURIANNUELLE EN AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE)

Pour les opérations devant être réalisées sur plusieurs exercices, la Région pratique la gestion pluriannuelle des crédits.

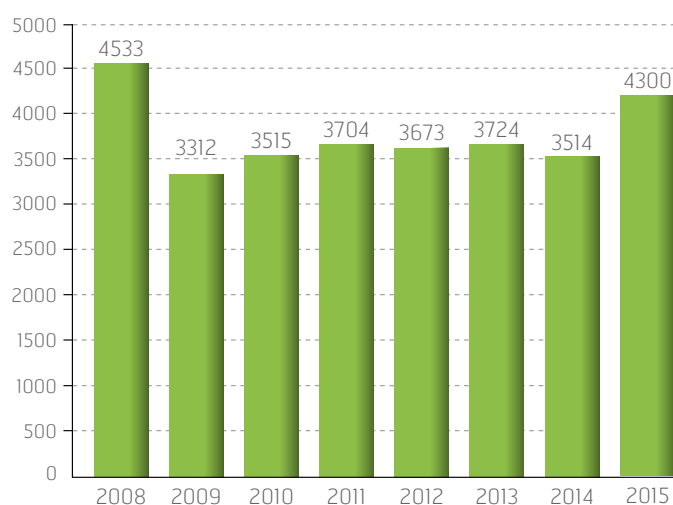
Les autorisations de programme (AP) pour la section d'investissement et les autorisations d'engagement (AE) pour la section de fonctionnement, constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement respectif des investissements et des dépenses de fonctionnement.

Par le vote de ces autorisations, la Région s'engage, au-delà d'un exercice budgétaire, à verser une subvention ou une participation

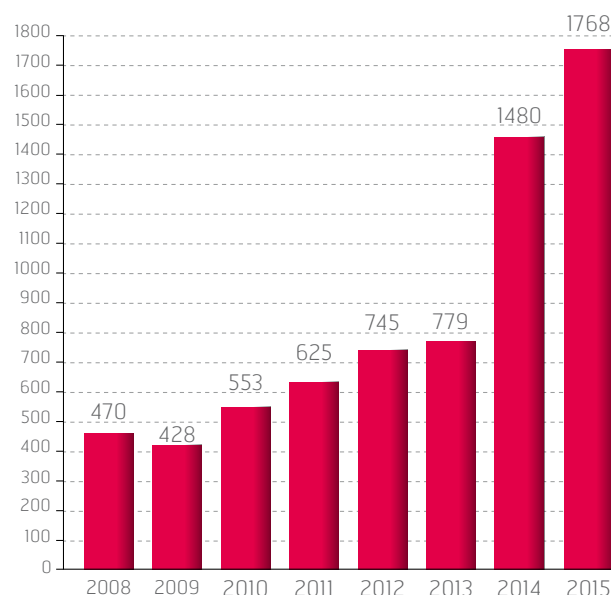
à un tiers ainsi qu'à financer des opérations de travaux. Ceci permet également d'adapter la programmation technique des projets aux capacités financières de la Région, notamment en programmant les décaissements sur plusieurs années.

Le stock d'AP et d'AE "vivantes" de la collectivité (AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement) sur les sept dernières années se présente ainsi :

Stock d'AP vivantes au 31/12 (en M€)



Stock d'AE vivantes au 31/12 (en M€)



Les niveaux de stocks d'AP et d'AE constatés à fin 2015 sont en augmentation du fait de la création de l'ensemble des AP et AE correspondant aux grandes contractualisations : CPER 2015-2020, CPIER et conventions Région – Départements.

La réglementation impose le suivi annuel d'un ratio de couverture des AP et des AE (rapport entre le stock des AP et des AE affectées restant à mandater et le montant global de crédits mandatés durant l'exercice considéré).

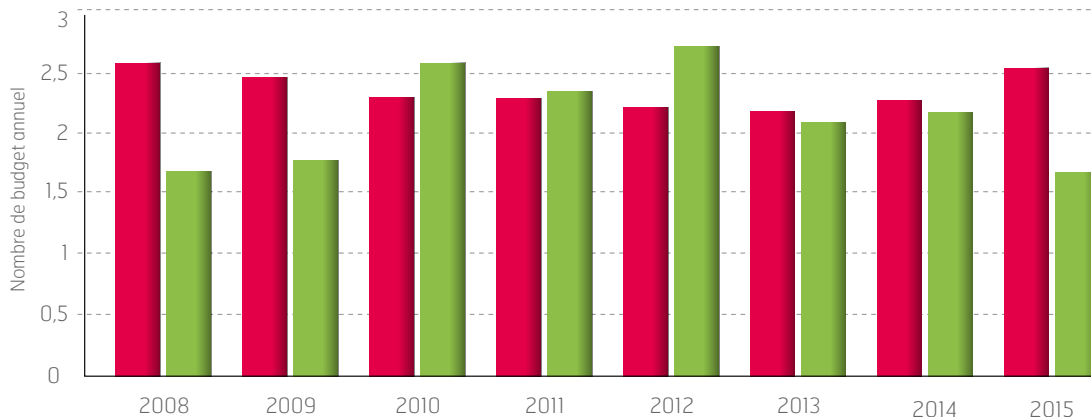
Le ratio de couverture des AP et AE affectées constitue une fourchette médiane de l'engagement régional dans la mesure où l'affectation correspond à une réserve de crédits destinée à la réalisation d'une opération identifiée et évaluée.

Cet indicateur, purement informatif, est exprimé en nombre d'années. Plus la durée est courte, plus la collectivité est en capacité d'honorer ses dépenses. Toutefois, une durée trop courte signifierait une mauvaise approche de la gestion pluriannuelle.

L'évolution respective du ratio de couverture des AP et des AE depuis 2010 figure dans le graphique ci-dessous :

Nombre d'années nécessaires au financement du stock d'AP et AE affectées

■ AP  
■ AE



A fin 2015, le ratio de couverture des AP progresse logiquement par rapport à fin 2014, compte tenu du grand nombre d'AP créées au cours de l'exercice. Par contre, le ratio de couverture des AE est en diminution. Ce phénomène s'explique d'une part par le fait que

l'évolution du stock des affectations n'est pas systématiquement corrélée à celle du stock global des AP /AE ouvertes, et d'autre part en raison d'une progression des mandatements sur AE par rapport aux affectations entre 2014 et 2015.

## ➔ LE CRÉDIT-BAIL : UN EXEMPLE D'OPTIMISATION DES ENGAGEMENTS DE LA RÉGION

La Région a souscrit, en 2006, un premier crédit-bail visant au financement de 11 rames de TER exploitées notamment sur la ligne Tours-Vierzon. Cette opération a été réitérée en 2009 avec la signature d'un second contrat dont les 14 rames sont fléchées sur la ligne Paris-Chartres-Le Mans.

Ce montage repose sur le fait que le crédit bailleur (la Société Générale via une entité ad hoc) acquiert et finance les rames mises à disposition de la Région (crédit preneur). Cette dernière s'acquitte de loyers de fonctionnement payables sur une durée déterminée à la signature des contrats. A l'issue des conventions, la Région dispose d'une option d'achat qui lui permet d'acquérir définitivement ces biens pour une valeur résiduelle symbolique.

L'objectif de la Région était de recourir au montage juridique le moins coûteux car reposant sur une bonification fiscale pour le crédit bailleur. Cette économie ainsi placée est génératrice d'intérêts, lesquels sont partagés entre le crédit bailleur et la Région sous forme de réduction de marge de financement. Ce montage permet à la Région de réduire le montant des loyers

versés. Par ailleurs, la SNCF lui reverse avec quelques mois de décalage la TVA qu'elle a acquittée précédemment sur les loyers.

Les rames ont déjà été livrées et la mise en loyer réalisée en 2009 pour le premier crédit-bail. Pour le second crédit-bail, ce sont 9 rames qui ont été livrées au 31/12/2015 ; les 5 restantes seront réceptionnées courant 2016 enclenchant, à la livraison de la dernière rame, la période de location.

Concernant le second crédit-bail, la Région a fixé, en novembre 2015, 100 M€ sur un taux de 1,72 % (hors marge fixée au contrat à 1,04%) sur une durée de location de 34 ans. Le reliquat de l'assiette de financement, estimé autour de 60 M€, est conservé sur taux variable.

Sur l'ensemble des loyers payés au titre du premier crédit-bail depuis juin 2009, l'économie réalisée par rapport à un financement classique peut être estimée, au 31/12/2015, à 2,6 M€. Ce montage a, par ailleurs, généré depuis 2009, 3,2 M€ de recettes, celles-ci correspondent au reversement, par la SNCF, de la TVA payée sur les loyers au crédit bailleur.

## ➔ LE CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Le Contrat de Performance Énergétique (CPE), signé en juillet 2010 avec la société Eifficentre (filiale d'Eiffage), a permis de réaliser, dans 18 lycées des 6 départements de la Région, des travaux dédiés à l'efficacité énergétique pour un volume de plus de 32 M€, réalisés dans un délai restreint (2 ans).

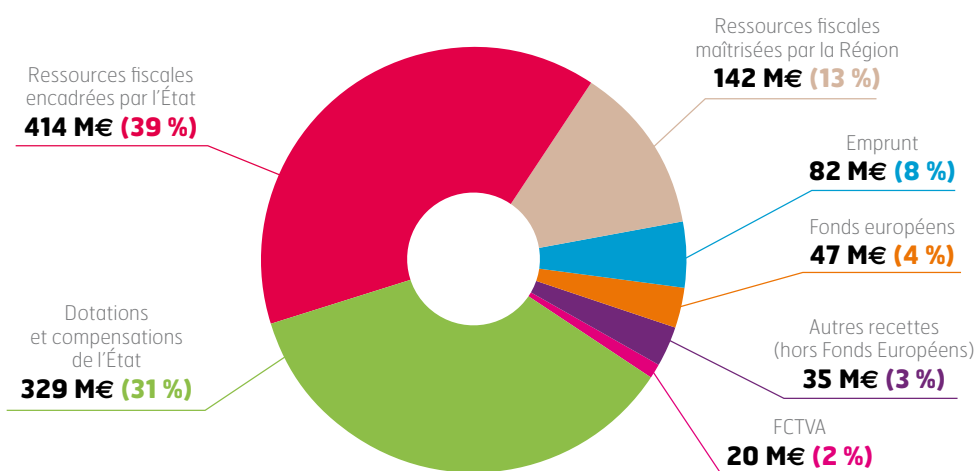
La volonté de la Région est de réaliser des économies d'énergie dans les lycées du périmètre du CPE via un montage dans lequel

le titulaire s'engage contractuellement sur la performance énergétique et était soumis à des pénalités en cas de non atteinte des objectifs.

Eifficentre a notamment réalisé la conception, le financement et la réalisation des travaux ainsi que l'entretien-maintenance et l'exploitation des ouvrages. La Région, quant à elle, paie des loyers sur une durée de 15 ans.

# Des recettes contraintes

Répartition globale des recettes 2015 (fonctionnement + investissement)



## ➔ DES RECETTES FORTEMENT DÉPENDANTES DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'ÉTAT EN MATIÈRE DE FINANCES PUBLIQUES ET PEU DYNAMIQUES

Sous l'effet successif du pacte de confiance et de responsabilité conclu entre l'État et les collectivités territoriales et du plan de redressement des comptes publics – consistant en une baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales ainsi qu'en une substitution de certaines dotations par de nouvelles ressources fiscales – les ressources régionales continuent de se recomposer. La part des dotations et compensations de l'État diminue (- 8 points par rapport à l'exercice 2014) et la part des ressources fiscales encadrées par l'État augmente (+ 3 points). De 2013 à 2015, la part des dotations et compensations de l'État a baissé de 14 points tandis que celle des ressources fiscales encadrées par l'État a progressé de 8 points.

### Des dotations de l'État en baisse

Les dotations de l'État (31 % des recettes) comprennent les dotations de fonctionnement, d'équipement et de compensation dans le cadre des transferts de compétences de l'État aux Régions. En 2015, le montant de la dotation globale de fonctionnement a baissé de 18,042 M€ (- 7,7 %) sous l'effet de la mise en œuvre du plan de redressement des comptes publics. Le produit de la

compensation de l'État versée sous la forme d'une dotation au titre du dispositif d'aide aux employeurs d'apprentis a également baissé de près de 30,161 M€ (- 88,3 %) compte tenu de la suppression de l'indemnité compensatrice forfaitaire (ICF), de la réforme des ressources de l'apprentissage et du remplacement de la part versée sous la forme d'une dotation par une fraction supplémentaire de la taxe intérieure sur les consommations de produits énergétiques (TICPE).

### De nouvelles ressources accordées aux Régions sans effet sur leur autonomie fiscale

Les ressources fiscales encadrées par l'État (39 % des recettes) correspondent aux taxes dont ni le taux ni l'assiette ne sont maîtrisés par les Régions. Après une nouvelle part de la TICPE et le produit des frais de gestion de certaines impositions locales en 2014 en remplacement de la dotation générale de décentralisation "formation professionnelle et apprentissage", de nouvelles ressources fiscales ont été accordées aux Régions en remplacement des anciennes ressources supprimées :

- la ressource régionale pour l'apprentissage, composée d'une

quotité du produit de la taxe d'apprentissage (51 %) et d'une quotité du produit de la TICPE, en remplacement d'anciennes ressources fiscales et de dotations de l'Etat ;

- une fraction de la TICPE en remplacement de la dotation de l'Etat pour compenser les primes versées par la Région aux employeurs d'apprentis.

Ces nouvelles ressources fiscales s'ajoutent aux fractions de la TICPE, aux frais de gestion de certaines impositions locales ainsi qu'à la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et aux impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) dont les bases et le produit sont moins dynamiques et plus volatiles d'un exercice à l'autre que la taxe professionnelle. Hors mécanisme de péréquation, le produit de la CVAE – calculé sur la base du dynamisme économique de la Région Centre-Val de Loire – progresse de 1,6 % en 2015. Contributrice au titre du mécanisme de péréquation des ressources postérieures à la réforme de la taxe professionnelle après en avoir été bénéficiaire au cours de l'exercice précédent, la Région enregistre une baisse de 3,2 % du produit total de la CVAE en 2015.

### La progression du produit des ressources fiscales en dépit d'une situation économique encore fragile.

Les Régions bénéficient de quatre leviers fiscaux : la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation, la modulation régionale

de la TICPE pour financer l'accroissement des charges liées aux transferts de compétences, la majoration "Grenelle" de la TICPE pour assurer le financement de projets structurants dans le domaine des transports et la taxe régionale sur les permis de conduire – que la Région a fait le choix de ne pas mettre en œuvre. Ces ressources fiscales maîtrisées par la Région représentent 13 % des recettes. Elles sont particulièrement exposées au contexte économique et à l'évolution de la consommation des ménages. En 2015, et contrairement aux exercices précédents, le nombre des immatriculations et la consommation de carburants sur le territoire régional ont respectivement progressé de 1,8 % et 0,25 %.

**Les autres ressources régionales** se composent de l'emprunt (8 %), des fonds européens en qualité d'autorité de gestion pour la programmation 2014-2020 et de bénéficiaire final (4 %), des contributions versées par d'autres collectivités dans le cadre d'actions cofinancées ou des remboursements par les entreprises des prêts accordés par la Région (3 %) ainsi que du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (2 %). Le FCTVA, qui a pour objet le remboursement par l'Etat de la TVA acquittée sur certains investissements régionaux, a progressé en 2015 sous l'effet de la mise en œuvre du préfinancement à taux zéro du FCTVA (5,9 M€) par la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre du plan de relance des investissements au sein des collectivités territoriales.

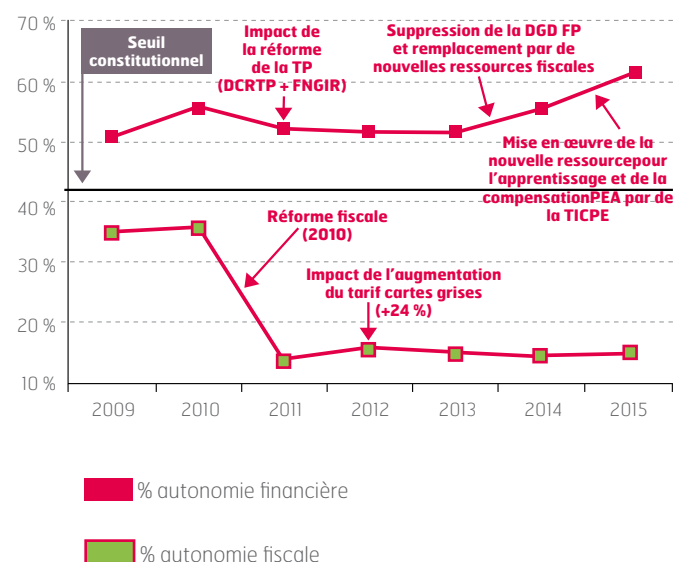
## ➔ UNE PROGRESSION MÉCANIQUE DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE

Selon le principe d'**autonomie financière**, les recettes fiscales et les ressources propres doivent représenter, pour chaque catégorie de collectivités, une part "déterminante" de l'ensemble de leurs ressources. Les ressources propres sont constituées du produit de toute imposition dont la collectivité, ou la loi, fixe l'assiette, le taux ou le tarif. Si cette définition exclut les dotations versées par l'Etat, elle intègre néanmoins des ressources fiscales comme la TICPE dont les Régions ne maîtrisent ni l'assiette ni le taux, à l'exception des parts modulation et majoration "Grenelle".

Un ratio a été défini en 2003 comme seuil de référence pour chaque catégorie de collectivités. Pour les Régions, il a été fixé à 41,7 %.

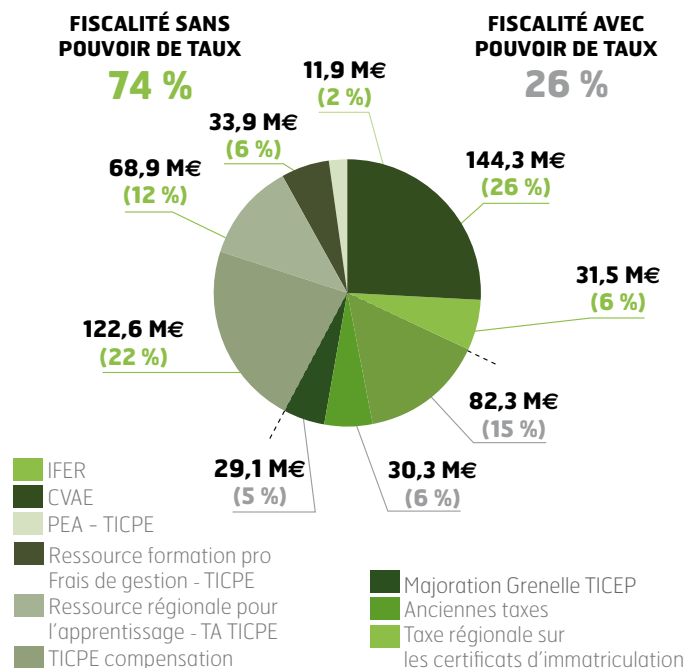
| Communes et EPCI | Départements | Régions |
|------------------|--------------|---------|
| 60,8 %           | 58,6 %       | 41,7 %  |

**En 2015, l'autonomie financière de la Région a progressé de plus de 4,5 points (61,89 %)** sous l'effet du remplacement des anciennes dotations par de nouvelles ressources fiscales, dont le taux et l'assiette sont définis par l'Etat, pour le financement de l'apprentissage.



**L'autonomie fiscale**, qui peut se définir comme la faculté des Régions à fixer le taux et l'assiette de tout ou partie de leurs ressources fiscales, **a progressé de 0,34 point en 2015 (14,40 %)** sous l'effet de l'augmentation du nombre d'immatriculations (+ 1,8 %), de la consommation de carburants (+ 0,25 %) et des produits associés, à savoir la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation, la modulation régionale et la majoration "Grenelle" de la TICPE (+ 2,2 M€).

En 2015, les ressources fiscales non assorties d'un pouvoir d'assiette ou de taux représentaient 74 % de l'ensemble des ressources fiscales directes et indirectes de la Région Centre-Val de Loire (+ 2 points par rapport à l'exercice 2014). La Région ne dispose plus d'un réel pouvoir de fixation des taux qu'en matière de taxe sur les certificats d'immatriculation. Son poids dans les ressources régionales demeure toutefois limité dans la mesure où son produit ne représente que 7,7 % des recettes totales de la Région Centre-Val de Loire en 2015 (fonds européens compris, hors réaménagement de la dette).



## → UNE DETTE PERFORMANTE

### Une bonne gestion financière confirmée par la notation de la Région Centre-Val de Loire

La notation financière vise à mesurer la capacité et la volonté d'une entité à honorer les échéances de sa dette en temps et en heure. L'échelle des notes compte trois catégories selon la qualité de crédit allant de "haute qualité" à "dette en défaut de paiement".

Après une analyse du cadre institutionnel dans lequel évolue la Région et de son profil financier (lequel s'appuie notamment sur des critères de gouvernance et de gestion financière, de performances budgétaires, de situation d'endettement et de trésorerie), l'Agence est tenue de produire deux notes par an.

La dernière note rendue fin décembre 2015 reste inchangée soit en long terme "AA" et en court terme "A-1+", l'ensemble étant assorti d'une perspective négative. **La Région a donc conservé en 2015 la meilleure note qui puisse être attribuée à une collectivité compte tenu de la notation actuelle de l'Etat français.**

| Standard & Poors                                                   |                                                                      |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| AAA<br>AA+<br>AA<br>AA-<br>A+<br>A<br>A-<br>BBB+<br>BBB<br>BBB-    | Catégorie dite :<br><b>"Haute Qualité à Bonne Qualité de crédit"</b> |
| BB+<br>BB<br>BB-<br>B+<br>B<br>B-<br>CCC+<br>CCC<br>CCC-<br>CC / C | Catégorie dite :<br><b>"Spéculative"</b>                             |
| D                                                                  | Dette en défaut de paiement                                          |

### Maîtriser le recours à l'emprunt et optimiser le service de la dette

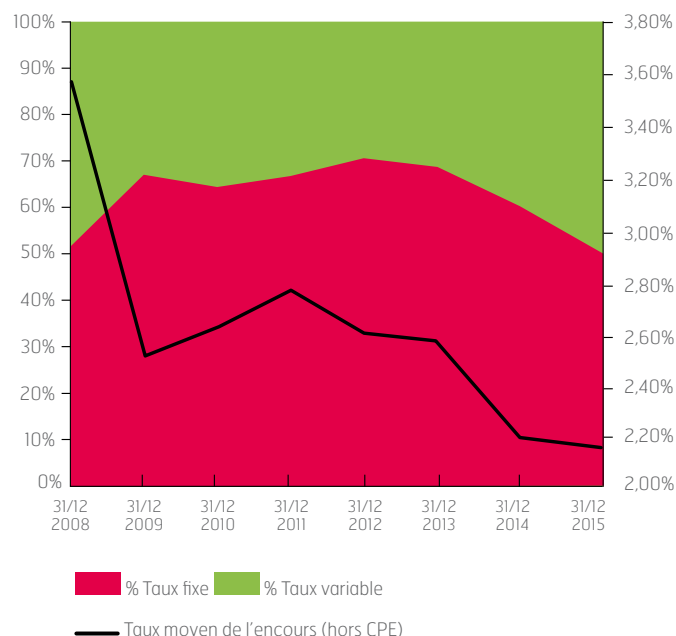
La dette amortissable réglementaire s'établit à 599,7 M€ au 31/12/2015, 633 M€ en incluant le contrat de performance énergétique. La progression de cet encours s'établit à + 32 M€ par rapport à 2014 si la seule dette amortissable est considérée et + 29,3 M€ en incluant le CPE. La variation nette d'encours amortissable entre 2008 et 2015 pour la Région Centre-Val de Loire est en moyenne de 14,8 M€ par an, soit très en deçà de la moyenne de l'ensemble des régions métropolitaines qui, sur la période 2008-2014, est égale à 60,3 M€.

Pour satisfaire à l'équilibre budgétaire 2015, la Région Centre-Val de Loire a mobilisé 82 M€ sur le contrat signé avec la BEI à

des conditions financières particulièrement attractive : EURIBOR 3 mois + 0,309 % soit, pour la première échéance, un taux d'intérêts de 0,166 %, l'index EURIBOR 3 mois étant négatif depuis la fin avril 2015.

En incluant cette mobilisation, l'encours amortissable au 31/12/2015 se répartit donc entre 51,6 % de taux fixe et 48,4 % de taux variable. La part variable a donc été augmentée (+ 5 points) par rapport à la fin 2014 de manière à optimiser fortement le taux moyen de la dette.

**Ce dernier s'élève ainsi à 1,83 % au 31/12/2015, en baisse de 37 points de base par rapport à 2014 soit le taux moyen le plus performant depuis plus de dix exercices budgétaires.**



## 2015 : le déploiement du programme de billets de trésorerie

La notation de la Région Centre-Val de Loire a permis de lancer en 2014 un programme de billets de trésorerie (BT) de 100 M€. En 2015, le recours aux BT a été élargi, avec une émission bimensuelle à partir du mois de février, deux périodes étant définies comme particulièrement propices : le début du mois permettant de prendre notamment en charge les dépenses délibérées en Commission Permanente du mois précédent ; la fin du mois permettant de se caler sur des dépenses mensuelles récurrentes telles que la paie et la convention TER.

Sur la base de ce calendrier, 22 billets ont été émis pour un montant global de 533 M€ soit 24,2 M€ en moyenne.

**La moitié du budget a ainsi été décaissée en utilisant la procédure liée aux billets de trésorerie** et les 533 M€ émis

à un taux moyen d'émission de - 0,024 % **ont généré près de 20 000 € de recettes et un gain cumulé de plus de 381 000 €** par rapport à une utilisation "classique" via les lignes de trésorerie.

Au-delà de ces aspects purement "techniques", la gestion de trésorerie via le programme de billets permet aujourd'hui d'avoir une vision intégrée de l'exécution budgétaire du mandatement jusqu'au paiement effectif de la dépense par la paierie régionale. En effet, aujourd'hui la Région se sert de cet outil de pilotage pour optimiser les délais de paiement des mandatements effectués et informer clairement les bénéficiaires de la date prévisionnelle de réception des fonds par ces derniers.

## DES OBJECTIFS FINANCIERS MAINTENUS

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne traduisent une gestion financière saine du budget, conforme aux objectifs définis en 2005 :

**Le taux d'épargne brute ressort à 24 %** (objectif > à 30 %) contre 25,26 % en 2014.

Ce ratio est tendanciellement à la baisse en raison de la perte d'autonomie fiscale des Régions et du dynamisme persistant des dépenses liées aux transferts de compétences. Il reste néanmoins supérieur à la moyenne des Régions (21 % en 2015).

**L'épargne nette se situe à 169 M€** (objectif > à 150 M€) contre 184 M€ en 2014.

Ce ratio, conforme à l'objectif fixé, permet à la Région Centre-Val de Loire de maintenir son effort d'investissement tout en recourant modérément à l'emprunt. Il se dégrade néanmoins, du fait de la baisse des dotations de l'Etat.

**La capacité de désendettement s'établit à 2,9 années d'épargne brute** (objectif < à 3 ans) contre 2,6 années en 2014. Cet indicateur traduit le temps dont la Région aurait besoin pour rembourser sa dette globale (633 M€ avec CPE) si elle décidait d'y affecter l'intégralité de son épargne brute.

Cet indicateur reste également plus favorable que la moyenne des Régions (estimée à 5 ans en 2015).

### Capacité de désendettement en 2014 (en nombre d'années)

| Villes > 40 000 habitants | Départements | Régions |
|---------------------------|--------------|---------|
| 7,8                       | 5,2          | 4,7     |

Données : Les indicateurs financiers 2014 des grandes collectivités locales, ARKEA Banque Entreprises et Institutionnels, en partenariat avec l'Observatoire SFL-FORUM, décembre 2015. Données CA 2014 hors collectivités d'outre-mer, département de Paris et région Ile-de-France.

## GLOSSAIRE

**Billets de trésorerie** : titres de créance négociables émis sur le marché monétaire de un jour à un an maximum. Ils permettent aux collectivités d'emprunter directement à court terme sans passer par le système bancaire et en obtenant des conditions très proches du marché monétaire

**Budget** : Voté par l'assemblée délibérante, c'est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la Région. Il est divisé en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Il est voté par fonction, c'est-à-dire avec une présentation par grands domaines de compétences.

**Capacité de désendettement** : la durée, en nombre d'années dont a besoin une collectivité pour rembourser la totalité de sa dette en supposant qu'elle y consacre toute son épargne brute.

**Compte administratif** : document qui rend compte de l'exécution du budget de l'exercice précédent au regard des recettes et des dépenses prévues et autorisées par l'assemblée délibérante. Il fait apparaître le résultat de fin d'année.

**Crédit-bail** : opération de location de biens d'équipement qui donne au locataire la facilité d'acquies le bien loué moyennant le versement des loyers sur une durée déterminée au contrat.

**Dépenses d'équipement brut** : comprennent les acquisitions de biens meubles et immeubles, les travaux en cours ainsi que les subventions d'équipement versées aux lycées.

**Dépenses d'investissement** : recouvrent les opérations de construction, d'équipement, d'acquisitions et de travaux d'infrastructures ainsi que le remboursement en capital de la dette.

**Dépenses et recettes réelles** : En dépenses comme en recettes, les opérations budgétaires sont constituées des opérations réelles et des opérations d'ordre. Les opérations réelles donnent lieu à des mouvements de fonds tandis que les opérations d'ordre ne sont que des écritures comptables sans encaissement ou décaissement effectif (dotations aux amortissements par exemple).

**Épargne brute (ou autofinancement)** : différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert à financer les dépenses d'investissement et le remboursement de la dette en capital.

**Épargne réelle** : épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette.

**Ligne de trésorerie** : crédits de trésorerie à court terme ayant une durée de vie de 12 mois et comptabilisés hors budget.

**Notation à long-terme** : concerne les dettes de plus d'un an.

**Notation à court-terme** : concerne les dettes de moins d'un an.

**Recettes de fonctionnement** : comprennent les impôts directs et indirects, des dotations de l'État, les ressources propres de la collectivité et des produits financiers.

**Recettes d'investissement** : comprennent des dotations et subventions de l'État, des concours d'autres collectivités, des ressources affectées ainsi que des emprunts.

**Ressources propres** : correspondent aux impositions de toutes natures, redevances pour services rendus, produits du domaine, participations d'urbanisme, produits financiers, dons et legs. La loi organique du 29 juillet 2004 les a définies ainsi qu'un seuil plancher en deçà duquel ne peut se trouver le taux d'autonomie financière.



■ Limite des bassins de vie du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Région.

## Région Centre-Val de Loire

9 rue Saint-Pierre-Lentin  
CS 94117  
45041 Orléans Cedex 1

[www.regioncentre-valdeloire.fr](http://www.regioncentre-valdeloire.fr)

